

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1719 - 22 juin 2001 - prix : 9F

**Loi Guigou,  
cautère sur une  
jambe de bois**

**Il faut interdire  
les licenciements !**

**Seillière fait du chantage**

**Le Medef quitte la Sécu  
BON VENT!**



(page 2)

## SOMMAIRE

### Leur société

- 4 - Elf Story: Dumas et Le Floch-Prigent dénoncent leurs copains
  - Aussaresses: un commis-voyageur de la torture
- 5 - La loi Guigou reste du baratin
  - Les déclarations de Fabius
  - Réquisition des logements: peu d'effets
- 6 - Göteborg: Chirac et les matraquages
  - Corbeil-Essonnes (91): Ecoles de la Nacelle, du provisoire qui dure
- 7 - Imposer l'interdiction des licenciements
  - Bébéar ne manque pas d'air

### Tribune

- 6 - Algérie: la révolte peut-elle triompher?

### Dans le monde

- 8/9 - Algérie: le mouvement se développe
  - Espagne: grève générale en Galice
  - Bulgarie: un roi sorti de l'urne
  - Brésil: l'électricité rationnée

### Dans les entreprises

- 10 - Le conflit au «Parisien»
  - Synergie (Arras): lutte des travailleurs intérimaires
- 11 - AOM-Air Liberté: faire payer Seillière
  - Orly: solidarité avec les salariés d'AOM
  - Ridalis (Paris): poursuite de la grève
- 12/13 - La situation dans les hôpitaux:
  - centre hospitalier Lyon-Sud (Rhône): pannes gravissimes
  - CHU Grenoble: le droit à l'IVG bafoué
  - hôpital Saint-Louis (Paris): grève du personnel de ménage
  - les capitalistes lorgnent sur le secteur hospitalier
- 14 - France Télécom (Paris):
  - nouvelle restructuration
  - cadences infernales
  - Atos (Reims): l'exploitation
- 16 - Bata: les travailleurs refusent la fermeture

### Il y a soixante ans

- 15 - Le 22 juin 1941: l'attaque d'Hitler contre l'URSS

# Le Medef quitte la Sécurité sociale:

# BON VENT!

**Denis Kessler, vice-président du Medef, «trouve fort de café», selon ses termes, «l'idée d'aller ponctionner la Sécurité sociale (...) afin d'encourager la réduction du temps de travail, c'est-à-dire l'encouragement public à l'oisiveté»! En conséquence, il a annoncé le 19 juin la décision du Medef de mettre fin à sa participation à la gestion de la Sécurité sociale.**

Telle a été la réaction du patronat à l'annonce par Jospin de son intention de piocher dans les caisses de la Sécurité sociale pour financer les allègements de charges sociales accordés aux patrons qui pratiquent les 35 heures et les bas salaires.

Tout est scandaleux dans cette affaire: la politique du gouvernement qui subventionne les patrons avec l'argent public, pioché dans le budget de l'Etat ou dans les caisses de la Sécurité sociale; les agissements du Medef, qui considère les caisses de la Sécurité sociale comme sa propre cassette, à gérer comme il l'entend... en partenariat, peut-être, mais avec des organisations syndicales comme la CFDT qui par la voix de Nicole Notat se déclare à sa botte. Sans parler de l'arrogance d'un Kessler qui ose déclarer que la loi Aubry sur les 35 heures est un cadeau aux travailleurs et un encouragement à la paresse, alors que cette loi permet aux patrons d'imposer aux salariés une dégradation générale de leurs conditions de travail et de salaires, avec une flexibilité sans frein, une chasse aux temps morts et une augmentation de la charge de travail et de la précarité, sans les embauches

compensatrices annoncées. La facture de cette loi Aubry, favorable en tout point aux patrons et qui est venue se superposer aux dispositions prises par le gouvernement Juppé, s'élèverait à quelque 120 milliards en 2003, pris sur les fonds publics. Des milliards encaissés, sous une forme ou sous une autre par des patrons qui ne protestent évidemment pas sur cet aspect du financement des 35 heures!

Côté gouvernement, sous prétexte qu'aujourd'hui la Sécurité sociale présente un solde globalement excédentaire, Jospin entend la mettre à contribution pour financer les 35 heures. En 2000, le trou de l'assurance maladie serait resté de plus de 6 milliards de francs. Mais en revanche, globalement, le régime général a présenté un excédent de 5,2 milliards, excédent qui devrait s'établir à 7,9 milliards pour 2001, selon les chiffres officiels. L'aubaine est propice à une ponction gouvernementale afin en particulier de boucler la compensation des allègements de charges sociales dont le gouvernement avait fait

cadeau aux patrons, avec la loi Aubry des 35 heures. Les recettes censées financer la loi ont été très loin du compte puisque, en 2000, elles se sont élevées à 59 milliards, alors que les allègements de charges devant être compensés s'élevaient à 72 milliards de francs. En 2000, la Sécurité sociale avait déjà assumé plus de 13 milliards. Et en 2001, on ne voit pas comment elle ne devrait pas honorer une ardoise aussi, voire plus importante.

C'est devant ce projet que le Medef a décidé de renoncer à la participation des employeurs à la gestion de la Sécurité sociale. L'élection des administrateurs est prévue au mois de septembre et les 5000 candidats des organisations syndicales et patronales doivent être désignés d'ici fin juillet. Si le patronat renonce à envoyer des administrateurs à la direction des caisses de Sécurité sociale, cela mettra fin à la gestion en partenariat, telle qu'elle fonctionne depuis les ordonnances de 1967. De la part du patronat, c'est sans doute un nouveau chantage, du même type

que celui du mois de janvier sur les retraites complémentaires pour imposer l'augmentation de l'âge de la retraite. Seillière décidément devient coutumier du procédé.

Mais qu'est-ce que les salariés perdraient à ce retrait des patrons? L'argent des caisses de Sécurité sociale, en particulier du régime général avec celles de l'assurance maladie, de l'assurance vieillesse et des prestations familiales, provient pour l'essentiel des cotisations des salariés eux-mêmes, qui non seulement peuvent parfaitement se passer de la présence du patronat pour gérer ces sommes mais qui devraient exercer, directement, un contrôle sur l'utilisation des fonds collectés. On peut penser qu'alors la politique gouvernementale de financement multiforme au patronat trouverait aussi quelques embûches sur son chemin.

En tout cas, si les patrons veulent se retirer de la gestion de la Sécurité sociale, on ne voit pas pourquoi les travailleurs devraient les retenir!

Lucienne PLAIN



Pour la défense de la Sécurité sociale, les travailleurs doivent d'abord compter sur eux-mêmes.

## LUTTE OUVRIÈRE

**Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste**

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

**LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

**LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET**

**http://www.lutte-ouvriere.org e-mail: journal@lutte-ouvriere.org**

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13100 exemplaires. Composition: [ET Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!** Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: .....  
 PRÉNOM: .....  
 ADRESSE: .....  
 CODE POSTAL et VILLE: .....  
 COMPLÉMENT D'ADRESSE: .....  
 Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de: .....  
 Règlement:  
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,  
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial  
d'Arlette  
LAGUILLER**

# **Loi Guigou, cautère sur une jambe de bois**

## **IL FAUT INTERDIRE LES LICENCIEMENTS !**

Malgré le sursis de trois mois donné mardi 19 juin par le tribunal de commerce, des milliers de travailleurs des compagnies AOM et Air Liberté, des ouvriers d'entretien aux pilotes en passant par les employés, restent menacés d'être licenciés. On affirme qu'il n'y a pas le choix car l'entreprise est en déficit. Mais le principal actionnaire de l'entreprise, le groupe Marine-Wendel dont le baron Seillière est le président, lui, n'est pas en déficit. Seillière considère qu'après avoir suffisamment encaissé leur part de profit dans le passé, les actionnaires de son groupe ont intérêt à retirer maintenant leurs capitaux pour les placer ailleurs. Quitte à faire 2 000 chômeurs de plus ! Son choix est identique pour Valéo, avec 600 licenciements à la clé. Même comportement de la part de Bata, multinationale de la chaussure qui, pour enrichir encore plus ses propriétaires, ferme son usine de Moussey, et tant pis pour les travailleurs comme pour la région.

Certains ministres « désapprouvent » l'attitude de Seillière, d'autres parlent de scandale. Mais le gouvernement ne fait rien. Il est au service de cette organisation économique où les possesseurs de capitaux disposent à leur guise de la vie des travailleurs qui les ont enrichis.

Une trentaine de grandes entreprises ont des plans de licenciements en cours. La plupart rapportent de gros profits et sont riches à milliards, et même quand

ce n'est pas le cas, leurs actionnaires le sont. Et combien d'autres plans se préparent dans le secret des conseils d'administration ?

Tous les travailleurs, quels qu'ils soient, sont en fait sous la menace de licenciements collectifs. Ce n'est pas la nouvelle loi Guigou qui les en protégera. Après avoir joué les matamores pour la galerie, le PCF a voté cette loi et ses dirigeants ont même le cynisme de crier victoire. Mais la loi Guigou, même avec les amendements du PCF, n'empêchera pas un seul licenciement. La seule innovation est l'invention d'un médiateur que le CE pourra saisir. Mais si le CE et le médiateur peuvent donner un avis, c'est toujours le patron qui décide. Cela revient au mieux à prolonger le préavis de licenciement d'un mois ou deux. Mais qu'est-ce que cela changera pour les travailleurs jetés à la rue après vingt, trente ans ou plus dans l'entreprise et dont beaucoup n'ont plus d'espoir de retrouver du travail, si ce n'est un travail précaire, mal payé, avec ce que cela implique comme perte pour la retraite ?

En votant la loi Guigou, la direction du PCF a choisi le camp des licenciements. Elle gardera peut-être ses ministres mais elle ne l'emportera pas au paradis. Malheureusement, ce sont les travailleurs en général et les militants du PCF en particulier qui en paieront le prix.

Pour protéger les travailleurs, il faut interdire les licenciements

sous peine de réquisition. Les profits des entreprises doivent servir à financer le maintien des emplois. Que ces profits soient accumulés dans l'entreprise même ou qu'ils aient déjà été répartis parmi les actionnaires, l'argent existe, même si son utilisation est cachée par le secret des affaires.

Lâchés par leurs semblables, Roland Dumas, ex-ministre et ex-président du Conseil constitutionnel, et Le Floch-Prigent, ex-PDG d'Elf, commencent à se mettre à table et à lâcher des faits et des noms, comme des petits voyous pris en faute. Ce n'est qu'un petit rayon de lumière sur la réalité. Et cette réalité, c'est que les milliards accumulés par la sueur des travailleurs, par l'aggravation de leurs conditions d'existence et, le cas échéant, par les licenciements, alimentent des circuits de corruption au vu et au su des sommets de l'Etat, et surtout sont gaspillés par un système économique dément.

Voilà pourquoi les travailleurs doivent modifier le rapport de forces pour contrôler la comptabilité des entreprises et la fortune de leurs actionnaires. Ce contrôle démontrerait non seulement que les licenciements collectifs ne sont jamais justifiés, mais qu'il y a largement assez d'argent pour donner du travail à tous avec un salaire correct. Il faut frapper les licenciements à ce qui remplace leur cœur, c'est-à-dire à la caisse.

Arlette LAGUILLER

# Elf Story

# DUMAS ET LE FLOCH-PRIGENT DÉNONCENT LEURS COPAINS

**Roland Dumas, un des principaux personnages du feuilleton Elf Story, vient de lancer sa contre-attaque dans les colonnes du Figaro. Lui, auparavant si discret et si réservé, laisse entendre qu'il pourrait se transformer en un grand bavard et débaler les cachotteries des sommets de l'Etat. Et en attendant, il montre du doigt Elisabeth Guigou et Hubert Védrine, deux ministres du gouvernement Jospin, et anciens proches de Mitterrand. Et l'ex-PDG d'Elf, Le Floch-Prigent, acquiesce.**

Pas content d'en avoir pris pour trente mois de prison, dont il est vrai seulement six de prison ferme, Dumas annonce qu'il va faire appel et menace de faire des révélations. Il demande qu'on rouvre le dossier des frégates de Thomson, accusant la justice de ne pas vouloir entendre la vérité. Il se garde bien de nommer ceux qui ont touché des commissions dans cette affaire entre Thomson et Taïwan mais signale, à la cantonade, qu'il pourrait les nommer. A bon entendeur...

Ces commissions étaient d'ailleurs des rétro-commissions puisque, contrairement aux pratiques traditionnelles, elles auraient dû être versées après la livraison des vedettes. Mais elles ne l'ont jamais été car la banque suisse où l'argent avait été déposé l'a bloqué, soit la bagatelle d'un milliard de francs, revenu ces jours-ci à la surface.

Dumas trouve la justice guère active. Il y voit «la volonté de protéger ceux qui sont encore aux commandes». Il indique la direction dans laquelle il faut chercher des responsables: «Quand Le Floch [l'ex-PDG d'Elf] raconte qu'il était allé consulter le prési-

dent [Mitterrand] et que tout l'environnement de l'Elysée était informé de cette affaire: Mme Guigou, M. Védrine, c'est sûrement la vérité. Edouard Balladur, qui était Premier ministre, a également donné son accord». Et il s'en prend à Guigou: «Si vous voulez dire que je paie pour Mme Guigou, je ne peux vous démen-

taire [Mitterrand] et que tout l'environnement de l'Elysée était informé de cette affaire: Mme Guigou, M. Védrine, c'est sûrement la vérité. Edouard Balladur, qui était Premier ministre, a également donné son accord». Et il s'en prend à Guigou: «Si vous voulez dire que je paie pour Mme Guigou, je ne peux vous démen-

taire [Mitterrand] et que tout l'environnement de l'Elysée était informé de cette affaire: Mme Guigou, M. Védrine, c'est sûrement la vérité. Edouard Balladur, qui était Premier ministre, a également donné son accord». Et il s'en prend à Guigou: «Si vous voulez dire que je paie pour Mme Guigou, je ne peux vous démen-

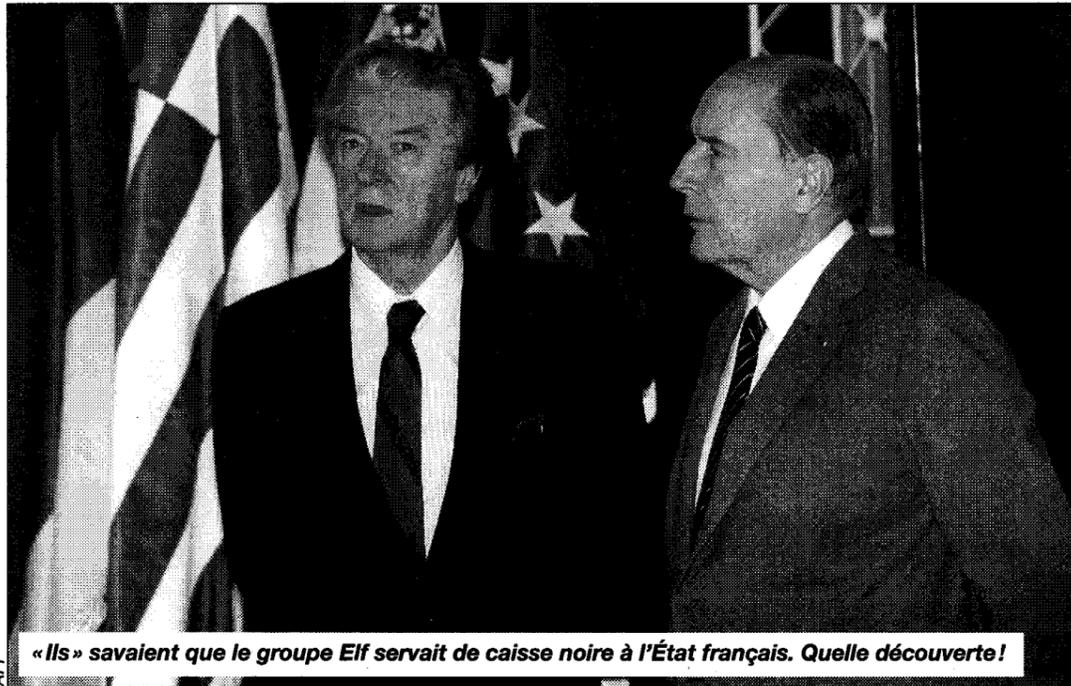
taire [Mitterrand] et que tout l'environnement de l'Elysée était informé de cette affaire: Mme Guigou, M. Védrine, c'est sûrement la vérité. Edouard Balladur, qui était Premier ministre, a également donné son accord». Et il s'en prend à Guigou: «Si vous voulez dire que je paie pour Mme Guigou, je ne peux vous démen-

taire [Mitterrand] et que tout l'environnement de l'Elysée était informé de cette affaire: Mme Guigou, M. Védrine, c'est sûrement la vérité. Edouard Balladur, qui était Premier ministre, a également donné son accord». Et il s'en prend à Guigou: «Si vous voulez dire que je paie pour Mme Guigou, je ne peux vous démen-

taire [Mitterrand] et que tout l'environnement de l'Elysée était informé de cette affaire: Mme Guigou, M. Védrine, c'est sûrement la vérité. Edouard Balladur, qui était Premier ministre, a également donné son accord». Et il s'en prend à Guigou: «Si vous voulez dire que je paie pour Mme Guigou, je ne peux vous démen-

taire [Mitterrand] et que tout l'environnement de l'Elysée était informé de cette affaire: Mme Guigou, M. Védrine, c'est sûrement la vérité. Edouard Balladur, qui était Premier ministre, a également donné son accord». Et il s'en prend à Guigou: «Si vous voulez dire que je paie pour Mme Guigou, je ne peux vous démen-

Jacques FONTENOY



«Ils» savaient que le groupe Elf servait de caisse noire à l'Etat français. Quelle découverte!

dent [Mitterrand] et que tout l'environnement de l'Elysée était informé de cette affaire: Mme Guigou, M. Védrine, c'est sûrement la vérité. Edouard Balladur, qui était Premier ministre, a également donné son accord». Et il s'en prend à Guigou: «Si vous voulez dire que je paie pour Mme Guigou, je ne peux vous démen-

taire [Mitterrand] et que tout l'environnement de l'Elysée était informé de cette affaire: Mme Guigou, M. Védrine, c'est sûrement la vérité. Edouard Balladur, qui était Premier ministre, a également donné son accord». Et il s'en prend à Guigou: «Si vous voulez dire que je paie pour Mme Guigou, je ne peux vous démen-

taire [Mitterrand] et que tout l'environnement de l'Elysée était informé de cette affaire: Mme Guigou, M. Védrine, c'est sûrement la vérité. Edouard Balladur, qui était Premier ministre, a également donné son accord». Et il s'en prend à Guigou: «Si vous voulez dire que je paie pour Mme Guigou, je ne peux vous démen-

taire [Mitterrand] et que tout l'environnement de l'Elysée était informé de cette affaire: Mme Guigou, M. Védrine, c'est sûrement la vérité. Edouard Balladur, qui était Premier ministre, a également donné son accord». Et il s'en prend à Guigou: «Si vous voulez dire que je paie pour Mme Guigou, je ne peux vous démen-

taire [Mitterrand] et que tout l'environnement de l'Elysée était informé de cette affaire: Mme Guigou, M. Védrine, c'est sûrement la vérité. Edouard Balladur, qui était Premier ministre, a également donné son accord». Et il s'en prend à Guigou: «Si vous voulez dire que je paie pour Mme Guigou, je ne peux vous démen-

taire [Mitterrand] et que tout l'environnement de l'Elysée était informé de cette affaire: Mme Guigou, M. Védrine, c'est sûrement la vérité. Edouard Balladur, qui était Premier ministre, a également donné son accord». Et il s'en prend à Guigou: «Si vous voulez dire que je paie pour Mme Guigou, je ne peux vous démen-

taire [Mitterrand] et que tout l'environnement de l'Elysée était informé de cette affaire: Mme Guigou, M. Védrine, c'est sûrement la vérité. Edouard Balladur, qui était Premier ministre, a également donné son accord». Et il s'en prend à Guigou: «Si vous voulez dire que je paie pour Mme Guigou, je ne peux vous démen-

taire [Mitterrand] et que tout l'environnement de l'Elysée était informé de cette affaire: Mme Guigou, M. Védrine, c'est sûrement la vérité. Edouard Balladur, qui était Premier ministre, a également donné son accord». Et il s'en prend à Guigou: «Si vous voulez dire que je paie pour Mme Guigou, je ne peux vous démen-

## AUSSARESSES : UN COMMIS-VOYAGEUR DE LA TORTURE

**Le général Aussarresses, une fois finie la guerre d'Algérie, a été envoyé dans d'autres pays pour les faire bénéficier de ses sinistres talents, révèle l'hebdomadaire Le Point.**

Il a d'abord participé, aux USA, à l'instruction des forces spéciales. Sans doute leur enseigna-t-il les méthodes qu'il avait mises en application en Indochine puis en Algérie: tor-

tures, mutilations, répression sauvage de toute une population. En tout cas, la fin de l'histoire fut la même. Après des années de guerre, les troupes américaines durent quitter le Viêt-Nam comme l'avaient fait avant elles les troupes françaises, laissant un pays ravagé.

L'Amérique latine accueillit ensuite ce spécialiste de la torture, toujours en mission officielle. Déjà, pendant la guerre d'Algérie, des militaires argen-

tins étaient venus observer sur place les méthodes de l'armée française. L'Argentine vivait alors sous la dictature des généraux. Aussarresses arriva dans la région un peu plus tard. De 1973 à 1975, il fut attaché militaire au Brésil où il mit par là main à un plan de collaboration entre les armées de l'Argentine, du Chili et de l'Uruguay, le plan «condor», qui avait pour objectif d'éliminer les opposants des trois pays. Il collaborait avec un

autre ancien d'Algérie, le colonel Servant, installé à Buenos Aires dans le quartier général de l'armée que dirigeait le général Videla. Dans ces années-là, des centaines de personnes disparaissaient chaque nuit sans laisser de trace, l'armée et la police argentines menant une chasse sans pitié aux opposants, avant de prendre directement le pouvoir avec le putsch du général Videla en mars 1976.

Tout au long de sa carrière,

les gouvernements français successifs ont su utiliser les talents d'un Aussarresses. Pour le plus grand profit des marchands d'armes, que le général tortionnaire faisait profiter des amitiés nouées avec ses homologues des pays où il exerçait. Et ce n'est pas pour rien qu'à son retour en France ce fut l'un de ces industriels de l'armement, Thomson, qui l'accueillit.

D. M.

# Loi Guigou

# DES AMENDEMENTS À DU BARATIN RESTENT DU BARATIN

La gauche plurielle, PCF en tête, a beau présenter la loi de modernisation sociale, votée le mercredi 13 juin dernier, comme une loi qui fera date, Ernest-Antoine Seillière a beau protester contre cette loi Guigou, ce cinéma cache mal son inutilité totale pour les salariés menacés de licenciements.

Parmi les nouvelles dispositions adoptées, la première se résume à une nouvelle définition du licenciement économique : « Constitue un licenciement pour motif économique le licenciement effectué par un employeur pour un ou plusieurs motifs non inhérents à la personne du salarié, résultant d'une suppression ou transformation d'emploi ou d'une modification substantielle du contrat de travail consécutives à des difficultés économiques sérieuses n'ayant pu être surmontées par tout autre moyen, soit à des mutations technologiques... soit à la nécessité de réorganisation indispensable à la sauvegarde de l'activité de l'entreprise ». La rédaction initiale spécifiait « consécutives notamment à des difficultés économiques ou à des mutations technologiques », c'est donc la suppression de ce « notamment » qui changerait tout. Cette jonglerie sur un mot ne change rien. Même pas sur le papier. Car les patrons resteront très à l'aise pour justifier la nécessité des licenciements, avec une

définition qui reste de toute façon très large. La nécessité de réorganisation indispensable à la sauvegarde de l'entreprise, c'est justement ce qu'invoque le patron de Danone pour justifier la fermeture de son usine de Ris-Orangis, en précisant que, s'il ne prenait pas cette mesure, son concurrent Nabisco écraserait Danone d'ici cinq ans.

La deuxième disposition nouvelle de cette loi concerne le Comité d'entreprise qui pourra émettre un avis et faire des propositions alternatives à celles du

patron. Il pourra disposer d'un droit d'opposition impliquant la nomination d'un médiateur. Pendant une période d'un mois maximum, l'opération de licenciements sera alors suspendue. Maigre sursis, pendant lequel le patron aura le temps d'affiner son argumentation pour justifier... ce qu'il aura décidé et qu'il fera de toute façon ! Rien de changé donc pour les travailleurs, sans compter que dans la plupart des entreprises moyennes, il n'y a pas de Comité d'entreprise. Et dans les petites, celles de moins de cin-

quante salariés, son existence n'est pas prévue.

La troisième disposition concerne le recours possible à un médiateur pour toutes les cessations totales ou partielles d'activité d'un établissement ou d'une entité économique concernant au moins 100 salariés. Son rôle n'est pas fixé. Par contre, ces médiateurs seront choisis sur une liste établie par le ministère du Travail, parmi des consultants ou d'anciens responsables d'entreprises ou encore des hauts fonctionnaires, des gens « compétents »

donc pour comprendre ce qui correspond aux intérêts des patrons.

Rien de tout cela n'empêchera un seul licenciement. D'ailleurs la droite comme le patronat, dans leurs critiques de la loi Guigou, ne peuvent même pas lui reprocher cela. La droite explique en effet que cette loi va compliquer la vie des entreprises, « compliquer » c'est tout. Le baron Seillière parle d'une loi qui va « alourdir, renchérir et compliquer les procédures déjà extrêmement complexes du licenciement économique dans notre pays ». Mais le patron des patrons ne parle pas d'un empêchement de licencier. Et pour cause !

Des experts du droit du travail ont rappelé, à juste titre, que ces nouvelles dispositions ne font que reprendre la jurisprudence. Un avocat spécialiste du droit du travail, Gilles Bélier, déclare même que cette loi pourrait se traduire par une régression par rapport à la situation antérieure.

La seule mesure efficace contre les licenciements serait leur interdiction. Mais Guigou et Jospin sont trop respectueux des intérêts des patrons pour la décider. Un licenciement selon la loi Guigou créera quand même un chômeur.

Aline RETESSE



## LES CRITIQUES DE FABIUS EN ACCORD AVEC LE MEDEF... ET LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Sans en avoir l'air, à titre personnel, a-t-il dit, mais de façon à ce que cela s'entende, Laurent Fabius a tenu à marquer ses distances à l'égard du projet de loi dit « de modernisation sociale » présenté par un gouvernement dont il fait pourtant partie.

Selon lui, cette loi poserait des « questions sérieuses » dans « une économie moderne qui doit être rapide, réactive et compétitive ». Il feint de s'inquiéter des effets qu'elle peut avoir pour les entreprises, craignant entre autres qu'elle n'ait « un effet dissuasif sur les investissements », donc sur l'emploi.

Fabius fait écho aux craintes du Medef. Cela n'a rien de surprenant. Il a toujours cultivé son image de politicien libéral que rien ne distingue de ses homologues des partis de droite, sinon sa référence socialiste.

En dépit du caractère prétendument improvisé de cette initiative, le geste de Fabius relève d'un calcul. Joue-t-il une

carte personnelle ? Sans doute. Cherche-t-il à se placer en vue d'échéances électorales futures, y compris en concurrence avec Jospin, en faisant des appels du pied à l'électorat de droite ? Ce n'est pas impossible, y compris peut-être pour l'échéance de 2002 ?

De toute façon, sa pseudo-fronde n'est pas pour embarrasser Jospin. Faut-il rappeler que c'est en connaissance de cause que le Premier ministre a fait appel à Fabius, dont le profil conforterait plutôt l'image qu'il veut donner d'un gouvernement « pluriel », ouvert à toutes les « sensibilités », depuis celles incarnées par Fabius jusqu'à celles incarnées par le Parti Communiste ?

Mais il serait naïf de croire que dans la palette de la gauche plurielle, Jospin se situerait dans le juste milieu, à l'équilibre de ces « extrêmes ». Fabius dit tout haut ce que Jospin fait de façon plus masquée. A peine plus masquée.

Marianne LAMIRAL

## Réquisition de logements EFFET D'ANNONCE SANS GRANDS EFFETS

Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'Etat au Logement, a annoncé à son de trompe la réquisition dans la région parisienne d'environ 300 logements et d'une centaine de chambres ou de studios vides. Une goutte d'eau sur les quelque 130 000 logements inoccupés, répertoriés dans la région parisienne, et une mesure désirable comparée au nombre de sans-logis et de mal-logés.

Propriétés pour la plupart de petites sociétés civiles immobilières, ces logements seraient mis à la disposition d'ici cet hiver de quelques familles frappées par le saturnisme ou connaissant de « grandes difficultés » et habitant des logements insalubres.

Entre août 1995 et janvier 1996, le gouvernement de Juppé s'était vanté d'avoir procédé à la réquisition d'un millier de logements, Chirac ayant

promis au début de son septennat la réquisition de 1 200 logements. « Ce qui a été fait sous Juppé peut l'être sous Jospin », a commenté Marie-Noëlle Lienemann. Ambitions bien modestes ! Les résultats auront donc la même ampleur. Il faudra se munir d'une grosse loupe rose pour les observer.

Mettre en œuvre un vaste plan de construction et de réhabilitation de logements destinés aux familles les plus modestes et financés, par exemple, par les milliards gagnés par les requins de l'immobilier, n'est toujours pas dans les projets d'une sous-ministre qui se réclame de la « gauche socialiste ». Les mal-logés et les sans-logis n'ont vraiment pas de quoi rêver de châteaux en Espagne.

Alain VALLER

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Algérie : LA RÉVOLTE PEUT-ELLE TRIOMPHER ?

La manifestation du jeudi 14 juin à Alger a indiqué combien la révolte est en pleine extension. Combien aussi le pouvoir est décidé à réprimer violemment sans rien entendre des revendications exprimées. Sa seule réponse a été l'interdiction de toute manifestation à Alger.

Depuis l'explosion le 22 avril, la révolte a gagné dans toute la société algérienne. De son point de départ en Kabylie, elle s'est étendue aux Aurès puis à d'autres régions d'Algérie, à Annaba, Batna, Biskra, Batna, Tebessa ou Constantine. De révolte de la seule jeunesse, elle devient aussi celle des adultes et commence à toucher la classe ouvrière.

D'ores et déjà cette explosion spontanée de la jeunesse est parvenue à fissurer le carcan imposé par la dictature depuis la guerre civile et qui centrait toute la vie politique sur l'affrontement entre islamistes et armée. Elle est parvenue aussi à éviter le piège dans lequel le pouvoir aurait bien aimé l'enfermer : l'isolement dans les seules revendications identitaires berbères. En mettant en avant des revendications sociales (emploi, logement, pauvreté), avec le slogan « il y en a marre de la misère », ou contre le « pouvoir assassin », les jeunes de Kabylie ont touché toute la population algérienne, elle aussi durement frappée par l'atrocité misère et les exactions du pouvoir.

Jusqu'ici les jeunes de Kabylie n'ont pas plié devant la répression qui a fait plus de cent morts et des milliers de blessés. Ils n'ont pas pliés non plus devant les faux amis politiques qui les poussaient à se calmer, les partis jusque là influents en Kabylie qui semblent avoir beaucoup perdu de leur crédit dans la jeunesse. Par la force de leur mouvement, ils ont entraîné les structures traditionnelles locales qui voulaient d'abord prendre le relais de ces partis politiques pour canaliser et limiter la colère. Ils ont ainsi entraîné les adultes et par la coordination des comités locaux donné une structure au mouvement.

Pourtant si le mouvement de révolte a déjoué déjà bien des pièges, le pouvoir comme les faux amis lui en réservent sans doute encore bien d'autres. Et d'abord le risque de l'isolement d'une jeunesse révoltée qui serait coupée du reste de la population. Ce n'est pas pour rien que les autorités s'efforcent de présenter les jeunes comme des casseurs, alors que chacun a pu constater que c'est le pouvoir militaire qui casse toute la société. Mais la fraction la plus radicale de la jeunesse, si elle se sentait isolée et découragée, pourrait être poussée vers des solutions d'extrême-droite, islamistes ou régionalistes, comme cela s'est produit après l'échec de la révolte de 1988. Et le régime militaire pourrait se poser en défenseur de l'intégrité nationale, contre des maquis kabyles par exemple, comme il a passé ces dix dernières années à se poser en défenseur de la république contre les terroristes islamistes.

### Gare aux faux amis

L'autre risque est que les réformistes du type social-démocrate ou de type libéral, présentent une fausse alternative politique permettant de restaurer la façade du régime sans rien changer du fond de la dictature politique et sociale. C'est la « solution » représentée principalement par le leader du FFS, Aït Ahmed. Il l'a encore une fois mise en avant dans un mémorandum adressé aux généraux qui gou-

vernent le pays. Il leur propose une « sortie de crise » qui peut avoir l'oreille de la classe dirigeante et de l'impérialisme : une réforme politique qui permettrait d'éviter que soit remise en cause le pouvoir de la couche bourgeoise qui, depuis l'indépendance, a détourné toutes les richesses du pays pour le plus grand profit de l'impérialisme, et d'abord de la France.

Pour cela, il propose de retirer du devant de la scène les chefs militaires détestés mais sans s'attaquer à l'institution. Pas question non plus de remettre en question les fortunes constituées par les cliques autour de ces chefs militaires et qui forment l'essentiel de la bourgeoisie algérienne. Pour le peuple, il n'y aurait pas d'autre changement que constitutionnels. Rien sur la situation sociale. Rien sur les libertés réelles de la population, sur son droit de remettre en cause la misère et le partage des richesses. Rien ne dit d'ailleurs qu'une telle « transition », comme le FFS l'appelle, ne serait pas autre chose qu'un recul calculé de la dictature militaire avant un nouveau bain de sang, exactement comme cela s'est produit en 1989-90 avec la soi-disant transition démocratique qui n'a fait qu'ouvrir la période de la guerre civile avec deux cent mille morts. Le pouvoir assassin n'est pas réformable ! Il faut le renverser ! Les défenseurs du pacifisme et des « étapes réalistes » ne peuvent mener le peuple algérien qu'à de nouvelles désillusions porteuses de nouveaux massacres.

### La révolution sociale

L'ampleur de la révolte ouvre quand même une autre perspective, même si les obstacles semblent bien nombreux et énormes sur cette voie. Elle consisterait d'abord à l'extension de la lutte à la population pauvre et la classe ouvrière de toute l'Algérie. Les travailleurs étaient il y a peu en lutte contre les privatisations et les licenciements dans le secteur pétrolier ou encore dans la sidérurgie, à Alfasid. Ils sont toujours menacés de nouveaux licenciements massifs, connaissent la misère et les salaires bloqués. Ils ne restent d'ailleurs pas à l'écart de la révolte actuelle même si les grandes unités industrielles de l'Algérie n'ont pas encore bougé : à Béjaïa où une entreprise textile s'est jointe aux manifestations ; à Dira au sud d'Alger qui s'est embrasée après l'annonce d'un plan de licenciements ; dans les quartiers populaires de grandes villes, Annaba par exemple, également en lutte pour des revendications sociales comme celle du manque d'eau ; à Bouira et Kenchela où la population occupe les logements vides...

Un mouvement de la classe ouvrière, une grève générale insurrectionnelle, qui couperait le robinet des profits, en coupant à l'impérialisme ceux du gaz et du pétrole, prendrait le régime à la gorge. Et surtout une classe ouvrière liée aux jeunes chômeurs de tout le pays, à tous les quartiers populaires pourrait préparer un autre avenir qu'un simple replâtrage de la dictature : un véritable changement social, débarrassant le pays des profiteurs et corrompus de tous poils et permettant une véritable démocratie, celle du pouvoir des comités du peuple travailleur. Car il ne doit pas être question de renverser une dictature pour en trouver une autre !

Robert PARIS

Convergences Révolutionnaires n° 15 (mai-juin 2001)

Un dossier sur les services publics ; des articles sur l'appel à la mobilisation contre les licenciements (LU, Marks & Spencer, AOM), le bluff patronal sur « la pénurie de main d'œuvre », la réforme de la SNCF.

Pour se procurer ce numéro, 10 F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.

Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

## Leur société

### Göteborg

# CHIRAC, CONSEIL EN MATRAQUAGES ?

Tandis que les maîtres de l'Europe s'interrogeaient gravement, dans les salons dorés de la ville de Göteborg (Suède), sur rien moins que la montée d'un « sentiment de déconnexion entre les institutions de l'Union et ses citoyens », la police suédoise de son côté tentait à sa façon de renouer le dialogue en matraquant les jeunes manifestants antimondialistes, allant accessoirement jusqu'à leur tirer dessus à coup de revolvers.

Certains policiers, excédés de recevoir des pierres lancées par des manifestants, ont apparemment perdu leur sang-froid, peut-être surpris par des scènes d'émeutes qui pourtant accompagnent désormais chaque sommet des grandes puissances, européennes ou mondiales, sans que cela fasse d'ailleurs bouger d'un pouce les calendriers qui régissent les réunions des grands de ce monde. Les tireurs sont peut-être aussi des policiers d'extrême-droite. La poli-

ce n'en manque pas, dans ce pays où l'assassinat d'un Premier ministre social-démocrate reste à ce jour inexplicable.

En revanche, il en est un qui n'a pas perdu son sang-froid, c'est Chirac qui a su commenter l'événement, le hasard fait bien les choses, juste au moment où les caméras de télévision le filmaient. On l'a donc entendu prodiguer quelques paroles de réconfort et on l'a vu donner des conseils au ministre de l'Intérieur suédois en lui expliquant que, somme toute, n'est-ce pas, les balles peuvent tuer et obtenir comme résultat exactement le contraire de l'apaisement.

Les conseillers ne sont évidemment pas les payeurs. On se souvient qu'à Paris pendant des manifestations étudiantes en 1986, un jeune, il est vrai malade du cœur, Malek Oussekine avait été matraqué à mort par des brigades spéciales de la police française. Le ministre de l'Intérieur d'alors s'appelait Charles Pasqua et le Premier ministre, Jacques Chirac.

J.F.

### Corbeil-Essonnes (Essonne)

# Écoles de la Nacelle : LE DOUBLE LANGAGE DE DASSAULT

En avril dernier, les parents d'élèves du quartier de la Nacelle à Corbeil-Essonnes, ville dont le maire est Serge Dassault, avaient pendant plusieurs jours occupé les locaux des écoles primaires et maternelles pour protester contre l'installation de deux préfabriqués pour la prochaine rentrée scolaire.

Alertés par la construction toujours plus importante de nouveaux lotissements dans le quartier, et donc l'arrivée d'enfants supplémentaires à accueillir, les parents s'étaient inquiétés de l'exiguïté des locaux scolaires dont ils demandaient l'agrandissement à la mairie depuis plusieurs années déjà.

Après avoir envoyé un émissaire pour tenter de calmer le jeu et faire des promesses, le maire tint un tout autre discours en conseil municipal. Un des

adjoints s'est même exclamé en substance : « On n'a jamais dit qu'il y aurait des travaux ! » Et voilà qu'on nous ressort les fameux préfabriqués sous prétexte qu'on ne connaît pas encore le nombre d'enfants à accueillir. La bonne blague ! Les locaux existants sont déjà trop petits.

Personne n'est dupe du double langage de Dassault, qui refuse de s'engager. On connaît ce type de solution : c'est du provisoire qui dure.

Nombreux sont ceux qui ont subi l'inconfort des préfabriqués « provisoires » du lycée de Corbeil, installés à la fin des années 1960... et qui étaient toujours d'actualité en 1990 !

Pour accélérer les travaux d'agrandissement en dur, les parents d'élèves de la Nacelle et leurs enfants, ainsi que le personnel enseignant, devraient s'inviter en nombre au prochain conseil municipal.

## Y'A PAS PHOTO

A la rentrée, on va fermer la maternelle de Vincennes, en banlieue parisienne, construite sur le site d'une ancienne usine Kodak et où on a constaté un taux anormalement élevé de cancers chez des enfants.

Kodak et les pouvoirs publics se renvoient la balle : les uns et les autres auraient respecté les règlements en matière de dépollution de site industriel. Il n'y aurait donc pas de responsable et tout serait normal... Sauf pour les gosses.

Robert Hue, lors de son passage au Grand Jury RTL - Le Monde le dimanche 10 juin, a repris le refrain: « *L'extrême gauche occupe un terrain de protestation, incontestablement, mais la différence qu'il y a entre Arlette Laguiller et ce que nous proposons, c'est que nous, nous ne nous arrêtons pas à la protestation. La protestation, si elle ne débouche pas, comme j'essaye de le faire en ce moment, sur des propositions concrètes, est stérile.* ».

Cette idée répétée à satiété par les dirigeants du PCF, par ceux du PS et par des politologues auto-proclamés qui se répandent dans la presse, se résume en une formule: il s'agirait, explique-t-on, d'une attitude « *protestataire* », qui s'accompagnerait d'un vote qualifié du même terme. Cette attitude s'opposerait à celle, réaliste et constructive, elle, de tous ceux qui s'inscrivent dans la logique du système en place.

Constatons cependant que Hue vient de redécouvrir, à l'approche d'échéances électorales il est vrai, que le profil contestataire comme il dit n'était pas si stérile, électoralement parlant, puisqu'il vient de définir, à l'issue de son dernier Conseil national, la

## IMPOSER L'INTERDICTION DES LICENCIEMENTS, C'EST CONCRET ET RÉALISTE



A la manifestation du 16 octobre 1999.

démarche de son parti comme étant à la fois « *contestataire et constructive* ». Encore faudrait-il préciser « *contestataire* » de qui? Et constructif de quoi?

Indéniablement, les raisons d'exprimer sa protestation se multiplient pour le monde du travail. A la fois contre une situation qui voit de plus en plus les riches s'enrichir au détriment des travailleurs, et au détriment des besoins de la collectivité, et contre la politique de ce gouvernement qui, inscri-

vant ses pas dans ceux de ses prédécesseurs de la droite, laisse faire, quand il n'accompagne pas ou même devance ce qui avantage les exploités. Mais pour tous ces beaux esprits, pour tous ces dirigeants politiques qui ont plein la bouche du mot « *démocratie* », ceux qui s'insurgent contre la situation qui leur est faite seraient hors normes puisqu'ils n'acceptent pas les leurs. Ils les rejettent dans la catégorie, à leurs yeux, infamante des « *protestataires* ».

Ceux de Lu-Danone, de Moulinex, de Philips, de Bata et de bien d'autres entreprises, après ceux de Vilvorde, de Michelin et avant ceux à venir, tout comme les centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs qui vivent dans la précarité d'un emploi provisoire, sont en mesure de dire pourquoi, et contre qui, ils protestent.

Mais ils peuvent aussi discerner, de manière concrète, quelle politique pourrait répondre réellement aux mauvais coups de leurs patrons et ce qui relève du bla-bla et des faux-semblants.

Car le réalisme n'est pas là où on le dit, lorsqu'on se place du point de vue des intérêts du monde du travail. Accompagner les licenciements, c'est une façon d'être réaliste, certes. Mais d'un réalisme qui consiste à s'incliner devant une situation qui laisse aux patrons le pouvoir de décider, au nom de la loi du marché et de leur droit à déplacer leurs capitaux selon leur bon vouloir.

Il existe une autre manière d'agir de façon constructive, pour

reprendre ce mot, en remettant en cause les droits et les pouvoirs des patrons.

Impossible? Bien sûr que non. Des décisions qui ont réduit les prérogatives de patrons privés, y compris en leur ôtant la libre jouissance de leur propriété, il y en a déjà eu, prises par des hommes politiques qui n'avaient rien de révolutionnaires.

Dans le passé, on a connu des gouvernements qui ont su passer par-dessus des intérêts privés des patrons, en nationalisant par exemple leurs entreprises. En les indemnisant copieusement, il est vrai. Ils jugeaient ces mesures utiles, voire nécessaires à la bonne marche de la société, au service de la classe des capitalistes. Les compagnies privées de gaz, d'électricité, de chemins de fer ont été nationalisées en France afin que l'ensemble des industriels puissent bénéficier d'un réseau d'énergie et de transports cohérent et moins coûteux. Et aujourd'hui, alors qu'il s'agit de préserver la possibilité, pour des centaines de milliers de femmes et d'hommes, de vivre décemment de leur travail, alors qu'il s'agit de préserver d'un désastre économique, social et humain des villes et des régions entières, il serait impossible de le faire, sans avoir besoin d'indemniser des patrons qui ont pu, pendant des années, voire des décennies, accumuler des richesses tirées de l'exploitation des travailleurs? Pourquoi ce qui a été réalisé dans l'intérêt d'une minorité, ne serait-il pas réalisable au profit de tous?

Ce serait bousculer les lois d'un système incohérent et injuste. Certes! Mais c'est la seule façon d'être constructif. Et pour y réussir, mieux vaut agir pour changer le rapport de forces entre le monde du travail et les patrons que de s'en remettre à une loi échaudée dans les couloirs, entre députés du PS et du PCF, qui essayent de faire croire que ces questions se règlent en chambre.

Daniel MESCLA

### Affaire Bébéar

## LES AVATARS JUDICIAIRES D'UN GRAND PATRON... QUI NE MANQUE PAS D'ASSURANCE

Claude Bébéar, fondateur et président du directoire d'Axa, et Henri de Castries, son actuel PDG, ont été mis en examen pour « *blanchiment de capitaux aggravé* ». Cette nouvelle affaire montre à quel point le blanchiment d'argent est devenu une véritable industrie, qui ne concerne pas que les narcotrafiquants ou les réseaux mafieux « *classiques* ».

L'affaire commence avec la fondation, en 1990, de la société PanEuroLife, une filiale de l'UAP, implantée au Luxembourg et dirigée par Gaston Thorn, ex-Premier ministre du Grand-duché et ex-président de la Commission européenne. La PanEuroLife connaît un développement spectaculaire à partir de 1994, avec la libéralisation des mouvements de capitaux décidée par l'Union européenne. Ses courtiers se mettent alors à proposer aux chefs de

petites et moyennes entreprises ainsi qu'à certains particuliers, un moyen d'échapper au fisc en achetant (en France et anonymement) des contrats d'assurance-vie de droit luxembourgeois (c'est-à-dire exonérés d'impôts au moment de leur réalisation). Cette « offre » donne la possibilité à des petits patrons (les gros ayant toute possibilité d'aller eux-mêmes à l'étranger) de placer des fonds, le plus souvent en liquide, sans avoir à les déclarer ni à leur banque ni au fisc. Une banale « prestation de service » en somme, un « marché » sur lequel, concurrence oblige, l'UAP se devait d'être présente!

Les sommes qui échappent ainsi au fisc, estimées à un milliard de francs, transitaient par la banque Worms, autre filiale de l'UAP. En 1997, l'UAP était absorbée par AXA qui récupérait ainsi la PanEuroLife, que Bébéar revendait l'année suivante à une société américaine. Aujourd'hui, pour sa défense, Bébéar explique que s'il s'est débarrassé de PanEuroLife, c'est justement parce que cette société présentait

« *de sérieux risques d'évasion fiscale* ». Comme s'il n'avait pas eu les moyens de vérifier que les « risques » étaient avérés et de prendre les mesures qui s'imposaient! Bébéar a préféré revendre cette société, sans rien dire, et avec profit n'en doutons pas. Quant à la banque Worms, c'est en 2001 qu'il l'a revendue.

Les dirigeants luxembourgeois de PanEuroLife affirment que leurs produits sont parfaitement légaux (ce qui est vrai, mais est aussi révélateur des calculs qui ont présidé à la « déréglementation » de la circulation des capitaux) et que « *c'est à la personne qui fait des placements de respecter ses obligations fiscales* ». Ben voyons! Les narcotrafiquants disent aussi qu'ils n'ont jamais forcé personne à leur acheter de la drogue et les assureurs qui ont pignon sur rue n'obligent personne non plus à acheter leurs produits avec de l'argent non déclaré! Les rapaces de la finance seraient donc en fait de blanches colombes?

Sylvain ROCHE

Lutte de classe  
n° 58  
(mai-juin 2001)  
Au sommaire

- France  
Interdiction des licenciements sous peine de réquisition!
- Grande-Bretagne  
La valse-hésitation du capital britannique face à l'euro
- Turquie  
De la crise financière à la crise économique et sociale
- Ukraine  
La « petite Russie » sur les pas de la « Grande »?
- Antilles  
La loi d'orientation pour l'outre-mer du gouvernement Jospin, un statut sur mesure pour le patronat des DOM

Tribune de la minorité  
Après Danone et Marks & Spencer, 40 000 travailleurs licenciés en France: les patrons nous cherchent, il faut qu'ils nous trouvent!

- Prix: 10 F - Envoi contre 12 F en timbres.

Algérie

Malgré la brutalité du pouvoir et les menaces

LE MOUVEMENT SE DÉVELOPPE

Depuis le jeudi 14 juin, où le pouvoir algérien a non seulement empêché le déroulement de la manifestation d'Alger qui rassemblait des centaines de milliers de personnes qui voulaient remettre leurs revendications au gouvernement, mais où il a cherché à provoquer des affrontements entre les forces de police et les manifestants, voire entre ces derniers et certaines bandes de jeunes de la capitale, les foyers de tension se sont multipliés en Algérie.

Dans la majorité des villes et villages de Kabylie, où depuis le début des événements sans doute plus de cent jeunes ont été tués par la gendarmerie et où le nombre de blessés se compte par milliers, les affrontements sont de plus en plus fréquents et dramatiques. Les témoignages décrivent des provocations policières de plus en plus fréquentes. Ce sont les gendarmes qui harcèlent les jeunes, les provoquent, les tabassent, les pourchassent dans les rues et les maisons où ils terrorisent au passage les familles. Et quand les jeunes se regroupent et ripostent, quand éclate une nouvelle émeute, il n'est pas rare que les gendarmes tirent à bout portant.

Mais chaque jeune tué est une raison de plus pour les autres de continuer cette lutte contre le pouvoir, une lutte qu'ils veulent « sans pardon ».

Jusqu'à présent, loin de régresser, le mouvement de révolte contre la misère et contre ces militaires sourds aux revendications de la population, méprisants et bru-

taux, semble continuer de se développer. Dans la région des Aurès, dans les villes de l'Est, en particulier à Annaba qui est un port important où des affrontements avaient eu lieu avant la manifestation d'Alger, les tensions s'accroissent encore.

privilèges. La reconnaissance de la langue berbère est présente, mais comme un droit qu'il faut imposer parmi d'autres : celui d'avoir un emploi, un logement, celui d'être respecté et entendu par le pouvoir. Or ces droits sont bafoués dans les classes populaires de toute l'Algérie

un fusible entre les mains des militaires, a annoncé que « jusqu'à nouvel ordre » toute manifestation serait interdite à Alger. Mais entre proclamer une interdiction menaçante et arrêter le développement de la solidarité vis-à-vis des jeunes des villes de Kabylie, des Aurès

concéderait quelques miettes, pour casser le mouvement de contestation. Il peut aussi chercher des soutiens du côté des islamistes, et aussi préparer patiemment et cyniquement, au fil des provocations et des affrontements, les conditions d'une répression systématique.

Mais en attendant les jeunes algériens qui s'affrontent avec le pouvoir veulent que leur vie change. Ils doivent savoir qu'ils peuvent compter sur la solidarité des travailleurs – quelle que soit leur nationalité – qui vivent ici, en France.

Le problème de l'avenir de cet ample mouvement nous concerne d'autant plus que nombreux sont les travailleurs algériens immigrés en France qui viennent de villes et de villages où se passent de graves événements.

Mais il nous concerne aussi parce que la situation dramatique dans laquelle se trouve le peuple algérien pas seulement aujourd'hui, mais depuis longtemps est la conséquence de la colonisation menée par l'Etat français, celle de la guerre barbare qu'il a imposée au peuple algérien lorsqu'il a voulu conquérir son indépendance, celle du pillage de l'économie algérienne par l'impérialisme, français en premier lieu, qui a continué après l'indépendance.

Henriette MAUTHEY



La manifestation massive des Kabyles à Alger, le 14 juin 2001.

Et c'est sans doute ce qui inquiète le pouvoir. Jusqu'à présent, sa propagande visant à présenter ce mouvement comme un mouvement strictement kabyle, étranger aux intérêts du reste de la population algérienne, n'a pas réussi à l'isoler. Ceux qui s'expriment au nom du mouvement mettent en avant les revendications sociales, la lutte contre les injustices et les

ou de l'Est à Alger, et stopper la contagion de la révolte, il y a loin. Mais le pouvoir en crise s'apprête à mener une guerre sans merci contre ceux qui le menacent. Bouteflika démissionnera peut-être, mais le même état-major qu'aujourd'hui restera en place. Il cherchera peut-être à s'appuyer sur des partis partisans de simples réformes démocratiques et à qui il

ou de l'Est à Alger, et stopper la contagion de la révolte, il y a loin.

Mais le pouvoir en crise s'apprête à mener une guerre sans merci contre ceux qui le menacent. Bouteflika démissionnera peut-être, mais le même état-major qu'aujourd'hui restera en place. Il cherchera peut-être à s'appuyer sur des partis partisans de simples réformes démocratiques et à qui il

Espagne

GRÈVE GÉNÉRALE EN GALICE

Le 15 juin a eu lieu une grève générale en Galice, dans le nord-ouest de l'Espagne, appelée par l'Union Générale des Travailleurs (l'UGT), liée au Parti Socialiste (le PSOE) qui actuellement cherche à se démarquer de positions trop conciliantes vis-à-vis du gouvernement.

La Confédération intersyndicale de Galice (CIG), liée au mouvement nationaliste galicien et qui cherche à apparaître comme un interlocuteur, a aussi participé à l'organisation de ce mouvement destiné à protester contre la réforme de la législation du travail imposée par le Parti Populaire, le

parti d'Aznar, actuellement au gouvernement. Elle visait aussi à dénoncer l'accord sur les retraites et mettait en avant le mot d'ordre de la défense des « secteurs productifs » de Galice.

Pour leur part, les Commissions Ouvrières (CC.OO) ne s'étaient pas associées à cet appel. Il n'y a rien

d'étonnant à ce que ce syndicat anciennement lié au Parti Communiste (PCE) et dont l'actuelle direction est composée de « rénovateurs », ait fait ce choix. Ses dirigeants, qui préconisent avant tout le dialogue social avec le patronat et le gouvernement, ont en effet négocié avec ceux-ci l'accord sur les retraites. Et ils ont affirmé qu'il était prématuré de se mobiliser contre la réforme de la législation du travail.

Pourtant ces mesures sont clairement opposées aux intérêts de la classe ouvrière de l'ensemble de l'Espagne. En effet la

réforme de la législation du travail se traduit par un abaissement du coût des licenciements et une aggravation de la précarité, tandis que l'accord sur les retraites et pensions implique un recul de l'âge de la retraite et une diminution de son montant.

La grève a été importante dans les principales villes et les principaux centres industriels de Galice (au Ferrol, à Vigo, à La Corogne ou Saint-Jacques). Elle a été suivie dans les grandes industries. Dans ces villes, les transports publics ont été paralysés (seuls les services minimums ont été assurés) ainsi qu'une partie du commerce et des banques. La grève a été totale dans

les chantiers navals de Vigo et de La Corogne. La manifestation de Vigo aurait rassemblé près de 50 000 personnes et s'est accompagnée de heurts violents entre la police et les piquets de grève. Et même si le mouvement a été diversement suivi, les Commissions Ouvrières ont néanmoins dû reconnaître qu'il a été important.

Il montre en tout cas l'existence d'un mécontentement et d'une inquiétude parmi les travailleurs de cette région. Mais cette inquiétude et ce mécontentement existent aussi dans les autres régions d'Espagne, soumises aux mêmes attaques de la part du patronat et du gouvernement. Et il est bien évident que la réponse aux mesures antiouvrières du gouvernement et aux agressions du patronat ne peuvent rester limitées à des luttes partielles dans le cadre d'une seule région. Et l'espoir, c'est bien que cette journée de grève réussie fasse école dans d'autres régions.

B.S.

Bulgarie

# UN ROI SORTI DE L'URNE

C'est donc le parti de l'ex-roi de Bulgarie, le Mouvement National de Siméon II – qui avait régné, en théorie, entre l'âge de 6 et celui de 9 ans avant d'être chassé en 1947 – qui a remporté les élections législatives dans ce pays en obtenant 43 % des suffrages, ratant d'un siège la majorité absolue. Les deux autres partis, l'Union des Forces Démocratiques (au pouvoir depuis 1997) et le Parti Socialiste (l'ex-PC) obtiennent respectivement 18 et 17 % des suffrages. Le reste va au parti de la minorité turque (6,7 %). 30 % n'ont pas voté. Bon prince, le vainqueur a proposé un gouvernement de « coalition avec toutes les forces qui partagent les idées principales » de son programme.

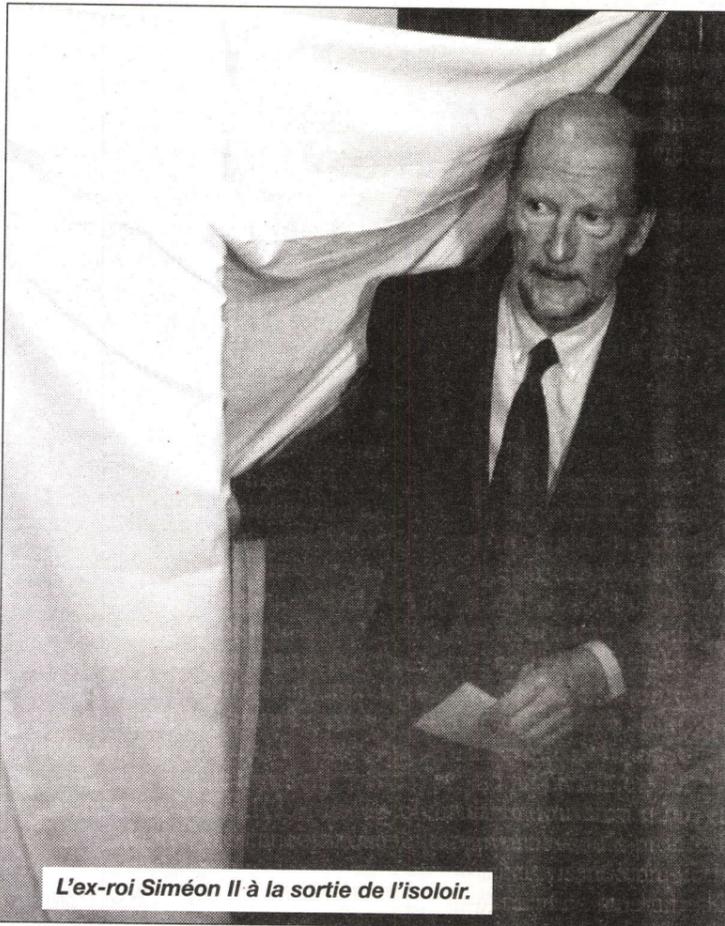
Le parti de l'ex-roi a largement bénéficié de la déception de la population face à la situation. Dans le premier centre industriel du pays, à Pernik, les aciéries, les mines sont désormais abandonnées. Avant 1989, ce complexe industriel, à la pointe de l'économie bulgare, employait 30 000 travailleurs. Les restructurations, les privatisations en ont jeté à la rue 22 000 et aucune autre activité n'est apparue.

Les travailleurs licenciés ont dû survivre avec une allocation chômage qui en dix ans a réduit de plus des deux tiers, passant de 700 à 210 francs par mois. Et pour ceux qui ont gardé un emploi, leurs droits sont foulés

au pied. Une ouvrière, citée par *Le Figaro*, rapporte : « Les lois qui protègent les ouvriers sont bafouées. Surtout dans le privé. Je ne suis pas communiste mais au moins à l'époque on était respectés. Dans mon usine la direction nous donne 105 francs par mois, ils disent qu'ils ne peuvent pas payer plus et que si on n'est pas content on peut partir. On ne peut même pas leur faire un procès puisque ensuite on ne retrouverait plus de travail. De toute façon, ça ne sert à rien, il n'y a jamais de condamnation. » Un autre constate que « la bureaucratie et la corruption sont toujours insupportables et le pouvoir est aux mains d'un petit cercle de privilégiés ».

Les voix obtenues par l'ex-roi viendraient surtout des villes et des villages de province tom-

Comme d'autres aventuriers en politique avant lui, l'ex-roi n'a pas été avare de promesses, promettant l'augmentation des salaires et des retraites. C'est du



L'ex-roi Siméon II à la sortie de l'isoloir.

bés dans la misère depuis 1989, des chômeurs et de ceux qui, peu qualifiés, ont du mal à s'adapter aux exigences du patronat privé.

moins le discours qu'il a tenu à la population. En direction des grandes puissances, il en tient un autre, il parle de mettre fin au

déficit public et promet une inflation basse, ce qui annonce déjà de nouveaux sacrifices pour la population.

Mais plus que son programme plutôt flou, c'est sans doute son slogan, « Honnêteté en toute chose », qui a été pris au sérieux par une partie des électeurs et peut-être aussi le fait qu'il s'agisse de l'ex-roi.

C'est bien sûr un mirage, et il n'y a rien de plus à attendre de l'ex-roi et de son mouvement politique que des partis politiques qui l'ont précédé. Il arrive entouré d'économistes distingués, des arrivistes d'origine bulgare partis faire carrière aux Etats-Unis ou en Europe, qui ne vont pas tarder à considérer l'économie bulgare comme un nouveau terrain d'expériences si possible fructueuses, mais qui se soucient comme d'une guigne des conditions de vie et d'existence de la grande majorité de la population. L'ex-roi semble aussi avoir des liens avec une holding liée à la mafia russe.

En Bulgarie, comme dans tous les pays de l'Est européen, depuis la chute du mur de Berlin, la dictature de type stalinien a été remplacée par celle de politiciens corrompus et d'affairistes sans scrupules, tandis que la pauvreté et le chômage se sont étendus. Ce n'est pas parce que le nouveau dirigeant est un ex-roi qu'il risque de déroger à la règle. Au contraire, il n'y aura peut-être pas longtemps à attendre pour que le nouveau venu, en appelant à son secours le souvenir de ses grands ancêtres, montre à tous qu'à ses yeux la Bulgarie reste son fief et ses habitants, ses sujets.

J.F.

Brésil

# LA GRANDE PANNE ?

La population brésilienne est sous le coup d'un nouveau plan d'austérité... électrique celui-ci. Le 4 juin, le rationnement a été instauré, pour cinq mois. A partir d'une consommation de 125 kWh, les particuliers devront réduire celle-ci de 20 %.

Les prix seront modulés : normaux jusqu'à 200 kWh, ils subiront une surtaxe de 50 % entre 200 et 500 kWh, puis de 200 % au-dessus. Les contrevenants risquent une coupure de trois jours sans préavis en juillet, puis de quatre à six jours en cas de récurrence. Pour les champions des économies d'énergie, il y aurait en

revanche des détaxes. Le gouvernement assure que les gros consommateurs, les plus riches, seront les premiers frappés, mais il n'y a personne pour le croire.

La raison de ce rationnement décidé et appliqué en catastrophe : une pénurie d'électricité menace le pays. L'électricité provient à 97 % de centrales hydro-électriques, or l'été a été sec et les organismes publics de contrôle viennent seulement de s'apercevoir que le niveau des barrages est dangereusement bas. Il faudra attendre jusqu'en novembre le retour de la saison des pluies.

Si les barrages se vidaient complètement, l'électricité serait alors produite « au fil de l'eau », en fonction du débit des cours d'eau à un moment donné. La production serait irrégulière. Tout

le pays, dont le réseau est coordonné, risquerait des coupures et des baisses de tension imprévisibles. Ce serait le chaos pour la production industrielle, une partie des transports, l'éclairage public, la fourniture d'eau, les feux de circulation, les ascenseurs, les frigidaires et congélateurs, les télévisions et tout l'appareillage ménager.

Mais si le pays est ainsi à la merci d'une relative sécheresse, c'est que l'Etat a comprimé toutes les dépenses d'investissement, obéissant aux consignes d'austérité du Fonds monétaire international. Quant aux entreprises privées ou privatisées de production ou de distribution d'électricité, elles ont carrément cessé d'investir. Leur seul objectif est d'encaisser le plus possible,

le plus vite possible. L'avenir et le service des usagers, elles s'en moquent.

C'est par exemple ce qui se passe depuis plusieurs années déjà à Rio de Janeiro, dont la compagnie distributrice Light a été vendue à un consortium international, à la tête duquel se trouve l'EDF française. Depuis cette privatisation, les coupures de courant paralysent périodiquement la ville.

La menace de la « grande panne » a d'ores et déjà des conséquences économiques. La monnaie brésilienne, qui souffre de la crise argentine et a déjà perdu 22 % depuis janvier, est à nouveau menacée. Certains patrons en ont déjà profité pour lancer des plans de licenciements.

Les politiciens aussi tentent de tirer profit de la situation. Le président Cardoso terminera son deuxième mandat en 2002. La course à la succession est ouverte et la crise de l'électricité est une bonne occasion pour tenter de se placer. Ainsi le gouverneur de l'important Etat de Minas Gerais, l'ancien président Itamar Franco, qui assure ne pas avoir d'ambitions présidentielles, proclame qu'il refuse d'appliquer dans son Etat les sanctions prévues au niveau national, même si cela compromet le plan de rationnement...

Une crise en tout cas qui montre la nocivité des plans du FMI et le mépris et la corruption des politiciens nationaux.

Vincent GELAS

# Le conflit au quotidien Le Parisien

## AMAURY N'A PAS RÉUSSI SON MAUVAIS COUP!

Comme il y a 25 ans, le groupe Amaury (qui publie entre autres *Aujourd'hui en France*, *Le Parisien*, *L'Équipe*, *France football*...) se complait dans son rôle de tête de file des patrons de presse dans les mauvais coups infligés aux travailleurs et à la liberté de la presse.

Déjà en 1975, le père Amaury (Émilien) avait fait déménager son imprimerie pour tenter de se débarrasser des ouvriers du Livre CGT et les remplacer par d'autres, moins payés, moins organisés et surtout moins nombreux.

Une lutte longue et acharnée des ouvriers de presse avait en grande partie fait capoter ses projets.

Aujourd'hui, le fils (Philippe) décide de faire sortir *Le Parisien* du système de distribution NMPP qu'il juge inadapté à ses besoins, et de le remplacer par son propre réseau.

Les NMPP sont, depuis 1947, une coopérative d'éditeurs de presse qui cotisent, chacun selon sa taille, à un fonds de péréquation qui permet à tous les titres, petits ou gros, d'être distribués partout en France de la même manière. Les gros éditeurs (les plus riches), peu enclins à payer pour les plus pauvres, et qui se soucient comme d'une guigne de la liberté de la presse, ont toujours tenté de faire voler en éclats ce système qu'ils qualifient d'«inadapté et coûteux».

Pour l'instant, la loi Bichet contraint les éditeurs de la presse quotidienne nationale (PQN) à rester dans le système NMPP. Ce qui n'est pas le cas pour la presse régionale (PQR). Un jugement en appel a condamné *Le Parisien* à rester aux NMPP, considérant que *Aujourd'hui en France* (son édition nationale) était un titre de presse nationale.

Pas démonté, Amaury décide de distribuer *Le Parisien* par son propre réseau, et d'arrêter la parution de *Aujourd'hui en France* (mettant, au passage, en danger les emplois liés à ce titre).

Ce subterfuge lui permet de présenter *Le Parisien* comme un titre de la presse régionale qui échappe juridiquement aux obligations de la loi Bichet.

Le groupe Amaury apparaît une fois de plus comme un franc-tireur, mais en réalité, les autres éditeurs sont très attentifs au déroulement de ce conflit car si Amaury réussissait son coup, ce serait le signal pour que tous les autres s'engouffrent dans la brèche.

Le groupe Hachette, filiale de Lagardère, est opérateur à 49% des NMPP, dirigeant et principal coopérateur de ce système dont il ne veut plus. Il détient aussi 25% du capital du *Parisien*. Il est donc en bonne position pour, avec Amaury, construire un nouveau système de distribution qui ne réponde qu'aux lois du profit et qui soit débarrassé des ouvriers CGT des NMPP qui, jusqu'alors, ont mis leurs plans en déroute.

Voilà pourquoi les ouvriers,

employés et cadres de la presse se sont mobilisés pour faire échouer Amaury.

Des arrêts de travail ont eu lieu sur l'ensemble des titres de presse parisienne pour faire sentir à tous les éditeurs qu'ils ont bien compris leur manœuvre.

### LA GRÈVE DU 12 JUIN

Mardi 11 juin au soir, où la décision fut prise d'observer 24 heures de grève sur l'ensemble des titres, nous sommes allés à plusieurs centaines, à Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis, pour empêcher la sortie du *Parisien* de l'imprimerie, contents d'être aussi nombreux, déterminés dans une épreuve de force aussi décisive pour l'avenir de nos emplois.

A 1h du matin, la direction du groupe Amaury a été obligée de jeter l'éponge et d'annoncer l'annulation de l'édition du *Parisien* et de *L'Équipe* pour la soirée.

Mercredi 13 juin à 14h30, suite à la grève de 24 heures qui a bloqué l'ensemble de la presse quotidienne nationale, nous avons, à plusieurs centaines, accompagné la délégation syndicale qui allait rencontrer la ministre de la Communication, Catherine Tasca.

Celle-ci, souffrante, a délégué son adjoint. Ce dernier a vaguement promis une aide financière exceptionnelle pour rééquilibrer le système de distribution NMPP. C'est bien sûr plus facile de puiser dans les finances publiques que d'imposer au patronat de payer ce qu'il doit. Et quand il lui a été demandé de se prononcer sur l'attitude scandaleuse du groupe



Amaury et de la direction de *France-Soir*, il a battu en retraite.

Qui ne dit mot consent, les ouvriers du Livre de la presse parisienne, on s'en doutait, ne pourront pas compter sur les pouvoirs publics dans cette épreuve de force avec les éditeurs.

### UN REcul D'AMAURY

Le soir même nous étions 300 à bloquer les grilles de l'imprimerie de Saint-Ouen pour empêcher la sortie du *Parisien* et de *L'Équipe*, et de même les jours suivants. Samedi 16 juin nous étions même plus de 500 pour empêcher la sortie de *L'Équipe magazine*.

Devant notre détermination, Amaury a finalement accepté de discuter avec le syndicat du Livre CGT, poussé dans ce sens par les

autres éditeurs inquiets de voir la situation s'envenimer. Au final, la société SDVP, créée pour distribuer *Le Parisien* hors NMPP avec des salariés au statut indéfini, deviendra filiale des NMPP. Par ce biais, *Le Parisien* revient dans le système coopératif, avec néanmoins le réseau ou «maillage» qu'il souhaitait, pendant que des discussions devraient démarrer pour rapprocher le statut des salariés de SDVP de celui des NMPP.

C'est donc une démonstration de force et de solidarité, et les patrons de presse qui avaient parié sur notre affaiblissement en ont été pour leurs frais. Voilà qui va peser sur les rapports à venir avec nos employeurs, et en premier lieu avec la direction de *France-Soir* qui prévoit un plan de licenciement de quatre-vingts personnes.

**Synergie**  
Arras (Pas-de-Calais)

# DES TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES REFUSENT DE METTRE LEUR VIE EN DANGER

Au mois d'avril, des travailleurs intérimaires, employés par la société de travail temporaire Synergie, d'Arras, ont fait appel à l'inspectrice du travail pour dénoncer les conditions de travail qui leur étaient imposées sur un chantier du bâtiment.

L'inspectrice a constaté une «cause de danger grave et imminent», car les trois sala-

riés, dont un apprenti de 17 ans, étaient contraints de travailler à plus de sept mètres, en marchant sur des lattes peu stables, et en y accédant par des échelles posées sur des boues et des gravats. De plus, ils travaillaient 53 heures par semaine, et aucune visite médicale n'avait été faite.

L'inspectrice du travail a interdit la poursuite du chantier jusqu'à ce que des mesures de sécurité soient prises

La directrice de Synergie n'a rien trouvé à redire à ces conditions de travail déplorables. Au contraire, elle s'en est prise, non pas à l'entreprise responsable du chantier, mais aux travailleurs qui avaient risqué leur vie et qui s'étaient défendus comme ils avaient pu contre cette atteinte à leur sécurité.

Depuis elle ne leur a plus donné d'autre mission et elle s'est débrouillée pour faire accuser de vol d'outillage sur le

chantier en question les travailleurs qui avaient appelé l'inspectrice. Mais, bizarrement, quand un des travailleurs concernés s'est présenté pour demander quels objets avaient été volés, le patron de l'entreprise de bâtiment ne pouvait pas donner de liste...

En fait la seule chose que reprochaient le patron du chantier et la responsable de l'entreprise de travail temporaire, c'était que ces travailleurs

n'avaient pas accepté des conditions de travail du 19<sup>e</sup> siècle.

Ils ont eu raison de ne pas risquer leur vie, qui n'a pas de prix... Mais ces patrons cyniques en profitent pour leur retirer leur gagne-pain. Il faudra bien qu'un combat d'ensemble mette fin aux contrats précaires qui donnent des possibilités aux patrons pour faire accepter n'importe quel travail.

**AOM-  
Air-Liberté  
FAIRE PAYER  
SEILLIÈRE!**

**ORLY**

## Solidarité avec les salariés d'AOM TOUS ENSEMBLE CONTRE LES LICENCIEMENTS!

Seillière et Swissair s'accusent mutuellement d'avoir causé la débâcle d'AOM et Air Liberté. Les deux compagnies ont déposé leur bilan et menacent des milliers de leurs salariés et ceux de leurs filiales de perdre leur emploi.

Le ministre des Transports, Gayssot, parle de repreneurs et de responsabilités des actionnaires. Mais le gouvernement va-t-il interdire ces licenciements? Va-t-il saisir une partie de l'immense fortune de Seillière pour que ses salariés ne pâtissent pas de cette situation? Ce ne serait que justice. Mais s'en prendre à un capitaliste, Jospin ne le veut à aucun prix.

Et les travailleurs d'AOM-Air Liberté, comme ceux de LU-Danone ou Marks et Spencer, ne peuvent compter que sur leur lutte, avec tous les autres salariés qui peuvent être menacés demain, pour imposer l'interdiction des licenciements.

Le mercredi 13 juin, l'intersyndicale AOM-Air Liberté-Air Littoral appelait tous les syndicats des entreprises de la plateforme d'Orly à une journée d'action commune contre les licenciements dans le transport aérien.

La réponse a été unanime. Tous les syndicats concernés ont appelé à une manifestation ce jour-là avec ceux d'AOM-Air Liberté-Air Littoral.

En effet, qu'on soit hôte au sol d'Air France, électricien à l'Aéroport de Paris ou employé du ménage dans l'aérogare pour un sous-traitant, on a tous de bonnes raisons de se sentir directement concernés par le sort de ces travailleurs menacés aussi bien par la banqueroute de Swissair que par la solution «française» à la Jospin qui, sous la houlette du PDG Marc Rochet, se traduirait par 1 700 licenciements sur 5 000 salariés, sans même parler des sous-traitants.

Sans doute le 13 n'aura pas été marqué par un coup de colère. Mais l'idée d'agir tous ensemble contre tout licenciement dans le transport aérien, alors que celui-ci affiche un taux de croissance de 7% par an, a largement été repri-

se par les quelque 2 000 participants à la manifestation.

Quand le cortège s'est ébranlé vers les pistes, une employée du ménage en avait les larmes aux yeux, disant: «On en a fait des grèves sectorielles contre notre patron et là, enfin, on est tous ensemble».

Les responsables syndicaux sont à la recherche de solutions venant du ministère des Transports. A leur rendez-vous, maintenant hebdomadaire, avec Gayssot, celui-ci s'est montré rassurant, disant à qui voulait l'entendre: «Je vais faire cracher les actionnaires». Mais le temps a passé et le baron Seillière, principal actionnaire, n'a rien craché du tout, sinon son mépris pour le sort des travailleurs.

Quant à la «table ronde» entre pouvoirs publics, person-

nalités politiques, riverains d'Orly, syndicats, etc. revendiquée par certains syndicalistes, on ne voit pas comment à elle seule elle pourrait mettre fin à la concurrence sauvage qui permet aux plus gros d'écraser les plus faibles, sans parler de l'âpreté au profit des actionnaires.

Moyennant quoi le seul «avenir» qu'on propose aujourd'hui aux travailleurs d'AOM-Air Liberté-Air Littoral, c'est un dépôt de bilan qui permettrait aux futurs repreneurs de racheter l'entreprise par petits bouts. Or c'est justement de cela que

ces travailleurs ne veulent pas, sachant bien que cela ne leur laisse aucune garantie.

Car ces travailleurs sont bien placés pour savoir que tous ces montages financiers se feront à leurs dépens, eux qui, depuis des années, ont fait les frais de ventes et transferts répétés.

Ils sont donc bien décidés à se battre jusqu'au bout contre les licenciements, pour que chacun soit reclassé au même niveau de salaire.

Correspondant LO



La manifestation de l'ensemble des entreprises de la plateforme d'Orly contre les licenciements chez AOM-Air-Liberté-Air-Littoral, le 13 juin 2001.

**Ridalis - Paris**

## LES EMPLOYÉS POURSUIVENT LEUR GRÈVE

Les employés Ridalis des deux garages parisiens de «motos-crottes» sont en majorité en grève depuis lundi 11 juin.

Jeudi 14, après un rassemblement devant le garage du 9<sup>e</sup> arrondissement qui a réuni, outre les grévistes, des employés du quartier, nous sommes allés, en manifestation, voir le responsable des services techniques de la Propreté à la Mairie de Paris-Nord, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, pour lui déposer nos revendications. Notre cortège, très dynamique, a été bien accueilli par des travailleurs des quartiers traversés.

Quant au patron de Ridalis (filiale de la SITA, Lyonnaise des Eaux), pour le moment, sa seule réponse a été d'envoyer des huissiers et d'assigner en référé, devant le tribunal de grande instance de Paris, 32 agents de propreté et les quatre syndicalistes des deux

unions locales CGT qui les aident de l'extérieur.

Ce qui nous est reproché: «Faits d'entrave à la liberté du travail et à la sécurité des biens et des personnes, pressions importantes sur les non-grévistes, obstruction, dégradation de matériels et organisation de barbecues géants!»

A la lecture de ce tissu de mensonges, la colère s'est mêlée à l'incrédulité. Car, à aucun moment il n'a été interdit à qui que ce soit de sortir travailler, et encore moins de rentrer, évidemment. Les «pressions sur les non-grévistes» n'ont été que des discussions bien normales pour tenter de les entraîner dans la grève, souvent avec succès. Et c'est bien ce qui gêne les patrons, car la grève touche les trois quarts du personnel. Aucun matériel n'a été dégradé. Quant aux «barbecues géants», il s'agit d'un petit grill, installé sur le trot-

toir, qui permet de faire cuire des merguez afin de déjeuner tous ensemble et à peu de frais, sans le moindre risque de mettre le feu nulle part! D'ailleurs, avec la présence quasi permanente des fonctionnaires des renseignements généraux, s'il y avait eu le moindre risque, ils n'auraient pas manqué de le faire savoir!

Le comble dans cette affaire c'est que la grève est due en grande partie au fait que le patron n'applique pas la loi; ainsi, il refuse d'appliquer la convention collective de la déchetterie, comme cela se fait en banlieue, et veut maintenir celle du nettoyage, ce qui représente plusieurs centaines de francs volés à chaque travailleur, notamment sur la prime d'ancienneté et le treizième mois. D'autre part, il fait, en toute illégalité aux dires mêmes de l'inspecteur du travail, des contrats

d'intérim successifs pendant plusieurs mois, avec des motifs comme: «en attente d'embauche». Et il y a dans l'entreprise 25% de travailleurs sous contrat précaire pour «surcharge de travail», comme si les crottes de chien avaient un caractère saisonnier!

Par ailleurs, il refuse de compenser le temps d'habillage et le déshabillage.

C'est vraiment le voleur qui crie «Au voleur!».

Alors, mardi 19 juin l'assignation au tribunal a été l'occasion d'un nouveau rassemblement, devant le Palais de Justice cette fois. Et c'est à une soixantaine, accompagnés de syndicalistes du 9<sup>e</sup> arrondissement, de militants du PCF et de deux élus

de Lutte Ouvrière que nous nous sommes rendus à la convocation du juge. La direction de Ridalis n'était représentée que par son avocate et un dossier bien vide, et même franchement grotesque. Quand il a été question du «barbecue géant», on lui a mis sous le nez la preuve du délit: une boîte de 52 cm de diamètre qui a fait rire même la juge!

Le jugement devrait être rendu dans quelques jours. Mais quoi qu'il en sorte, cette péripétie judiciaire qui avait pour but de nous effrayer nous a tous confortés dans l'idée que ce n'est vraiment pas le moment de baisser les bras, au contraire: nous sommes encore plus décidés à continuer la grève jusqu'à obtenir satisfaction des revendications.



Les grévistes de Ridalis.

Hôpitaux

Centre hospitalier Lyon-Sud (Rhône)

# DES PANNES ÉLECTRIQUES QUI CAUSENT MORT D'HOMME

Le 13 juin, en fin d'après-midi, une nouvelle panne d'électricité s'est produite au Centre Hospitalier Lyon-Sud (CHLS), panne ayant les mêmes causes que celles déjà survenues en décembre 1999 et avril 2001.

Si les deux premières pannes, qui ont duré respectivement 20 minutes et 1 h 20, n'ont pas eu de conséquences sur les malades, on le doit au fait qu'elles se sont produites soit à des périodes d'activité creuses, soit au moment de chevauchement d'équipes. Ce qui fait qu'il y avait suffisamment de personnel pour ventiler les malades des blocs opératoires. Mais à chaque fois, on a quand même frôlé la catastrophe.

La dernière panne du 13 juin, qui a duré une heure, est très certainement responsable de la mort d'une patiente arrivée en urgence et qui se trouvait à ce moment-là sur la table d'opération. Les blocs opératoires du CHLS, contrairement aux ser-

vices de réanimation, ne sont pas équipés en onduleurs, ces appareils permettant une autonomie électrique d'environ une heure en cas de panne d'électricité.

L'éclairage du bloc ainsi que les appareils d'anesthésie, alimentés par des batteries, ont continué à fonctionner. Par contre le bistouri électrique est devenu inutilisable, et l'aspirateur n'a été opérationnel que pour la moitié de sa capacité. La malade, qui souffrait d'une hémorragie, n'a pu être ligaturée que manuellement, ce qui prend beaucoup plus de temps. Le mauvais fonctionnement de l'aspirateur qui ne pouvait évacuer le sang correctement a gêné le geste opératoire, et elle est décédée à la fin de l'opération, qui a duré une heure.

Les trois pannes sont dues à des micro-coupures du réseau

EDF. Et même si les disjoncteurs ont réagi, même si les groupes électrogènes se sont mis en route, le circuit interne de l'hôpital n'a pas pris en compte le système de relais et n'a pas été en mesure d'assurer la distribution de l'électricité sur l'ensemble de l'établissement.

Cela rappelle étrangement ce qui s'était passé à l'hôpital Edouard-Herriot (HEH) à Lyon en septembre 1998 où, là également, le système interne de sécurité n'avait pas fonctionné. A l'époque, les syndicats du CHLS avaient demandé la réunion d'un comité hygiène et sécurité extraordinaire pour connaître la situation précise de l'installation électrique de l'hôpital. C'est là qu'ils avaient appris que le système électrique de l'hôpital était géré, comme à HEH, par une entre-

prise privée dont les techniciens ne sont pas sur place pour intervenir immédiatement en cas de dysfonctionnement.

La direction de l'hôpital avait alors répondu qu'il n'y avait pas de risque zéro, mais qu'elle déploierait que les blocs opératoires ne soient pas équipés d'un onduleur, appareil qui avait été réclamé par l'ensemble du CHS et qui aurait dû être installé quelques mois après. Or nous sommes en 2001, et cet onduleur n'est toujours pas installé (il devrait l'être dans un mois d'après la direction!). Mais il aura fallu trois pannes et un décès pour obtenir l'installation d'un système de sécurité élémentaire ne coûtant que 450 000 F. C'est scandaleux!

Après la panne de décembre 1999, la direction générale des Hospices civils de Lyon

(HCL) a bien prévu un budget de 60 à 70 millions pour revoir l'ensemble des installations électriques des hôpitaux lyonnais. Mais ces dépenses de sécurité ne seront effectives qu'en 2003! Car les HCL, comme tous les hôpitaux publics, sont soumis à des contraintes budgétaires drastiques du fait des restrictions imposées par la politique de santé des gouvernements, contraintes qui laissent très peu de marge de manœuvre aux directions d'hôpitaux. Tout est compté au minimum, il faut faire des économies dans tous les domaines, et des dépenses exceptionnelles comme celles-ci ne peuvent être envisagées qu'à long terme. En attendant, ce sont les malades qui en payent les conséquences.

Correspondant LO

CHU Grenoble (Isère)

# LE DROIT À L'IVG INSIDIEUSEMENT BAFOUÉ

Depuis deux ans, le Centre médico-social de la femme (CMSF), un centre d'orthogénie, de planification et de gynécologie situé au sein du centre hospitalier universitaire de Grenoble, est menacé de démantèlement.

Depuis 25 ans, ce centre, intégré au département de gynécologie-obstétrique, mais dont le fonctionnement autonome est assuré par une équipe de volontaires, pratique environ 1 500 interruptions volontaires de grossesse par an. Il assure une prise en charge médicale, psychologique et sociale des femmes bien au-delà de l'acte d'IVG, en cherchant à assurer aux femmes un

accueil le plus humain possible pour tenter de limiter le traumatisme de l'IVG.

Sous différents prétextes, la direction envisage de disloquer ce centre et de le répartir sur trois lieux différents dans l'hôpital. En fait, elle souhaite récupérer les locaux, bien placés au centre du CHU, et probablement aussi un poste d'anesthésiste, une profession qui fait cruellement défaut à l'hôpital.

L'équipe n'est pas opposée au déménagement en lui-même, mais elle proteste contre la dispersion du CMSF. Certes, en

gynécologie, on continuera à pratiquer des IVG, mais on sait qu'elles passeront après tous les autres actes, si les médecins ont le temps et qu'en sera-t-il du soutien moral dû aux femmes?

Il y a dix-huit mois, un comité de concertation s'est créé pour lutter contre cet éclatement du CMSF. Il a énormément de soutien: 5 000 signatures recueillies, appui des gynécologues de l'association « Touche pas à mon gynéco », de l'Association des femmes médecins de l'Isère, de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de

contraception, du Mouvement français pour le planning familial et de la Coordination des associations pour la défense de l'avortement et de la contraception.

Très actif, ce comité a dû batailler un an avant d'être reçu par le cabinet de Martine Aubry, alors ministre des Affaires sociales. Aujourd'hui, Kouchner est ouvertement pour la restructuration des hôpitaux. Ce n'est donc pas de ce côté qu'il faut attendre un quelconque soutien. Ni même du côté des élus locaux: Michel Destot, maire socialiste de Grenoble et président du conseil d'administration de l'hôpital, a toujours soutenu le projet de la direction.

Ce que redoute aussi l'équipe du CMSF, c'est que Grenoble soit un ballon d'essai et qu'après d'autres gros centres comme ceux de Nantes, Roubaix ou Tours soient démantelés.

Comme le dit un médecin de ce centre: « Une IVG n'est pas une appendicite, un CMSF n'est pas un avortoir ». Les médecins, kinés, aides-soignantes, SHA ou infirmières qui y travaillent sont en quelque sorte des mili-

tants de la cause des femmes.

Le droit à l'IVG est inscrit dans la loi, mais les pressions pour le remettre en cause ne viennent pas que des opposants au droit à l'avortement, elles viennent ici d'une administration qui rogne sur les dépenses des services publics.

## L'inquiétude du lendemain

Indépendamment du problème du démantèlement du CMSF, un autre souci préoccupe le personnel du centre, c'est celui de son avenir. Jusqu'à présent, le CMSF a toujours pu répondre à la demande d'IVG. Mais qu'en sera-t-il demain, quand on ne trouvera plus un seul gynécologue médical, puisque leur formation a été abandonnée, et si des généralistes ne sont pas formés?

Face à ce problème, les médecins réclament un statut de formation pour le centre, indispensable pour pouvoir continuer.



Les travailleurs du Centre médico-social de la femme, à Grenoble, luttent contre son éclatement.

# QUAND LES CAPITALISTES SOIGNENT LEURS PROFITS EN LORGNANT SUR LE SECTEUR HOSPITALIER

Depuis plusieurs semaines, la Générale de Santé a lancé une campagne de publicité dans la presse économique, dans la perspective de son introduction en Bourse. C'est la première fois en France qu'une entreprise de ce secteur cherche par ce biais des capitaux pour son développement futur.

Parallèlement aux établissements publics ou privés à but non lucratif, les cliniques, établissements privés à but lucra-

tif, représentent en France environ 20% de l'hospitalisation.

Depuis les années quatre-vingt, ce secteur est en pleine restructuration. Les petits établissements, créés dans les années soixante par des médecins spécialistes libéraux, ont tendance à disparaître au profit de chaînes de cliniques, créées et gérées par des groupes financiers.

La Générale de Santé est la chaîne de cliniques la plus importante. Premier groupe européen privé à but lucratif, elle comprend 157 établissements, 14 000 salariés et 3 000 praticiens dans plusieurs pays, dont près d'une centaine d'établissements en France, qui ont représenté 5,2 milliards de chiffre d'affaires en 1999. Ces établissements sont regroupés par types de soins: Médipsy pour la psychiatrie ou Généridis pour la radiothérapie.

Les établissements de cette

catégorie sont maintenant intégrés à part entière dans le système d'organisation des soins conçu par le gouvernement. Les directeurs d'agences régionales de l'hospitalisation organisent la fermeture des petites cliniques, ou leur regroupement, et privilégient les projets présentés par ces chaînes, y compris parfois au détriment de centres hospitaliers publics.

La Générale de Santé possède également plusieurs filiales, spécialisées dans la fourniture de prestations hôtelières aux établissements de santé: restauration, téléphone et télévision, ménage... Hôpital Service assure par exemple le nettoyage de plusieurs établissements publics, en particulier l'hôpital de Bicêtre (AP-HP). Généridis vient de conclure avec l'AP-HP un accord pour la création en commun d'un centre de radiothérapie en Seine-Saint-Denis.

Car la Générale de Santé, dont 20% du capital est détenu par Vivendi (ex-Générale des Eaux), ne fait pas mystère de ses ambitions. Elle se présente comme «un



L'équipement hospitalier, une autre importante source de profit des capitalistes qui opèrent dans ce secteur.

partenaire des établissements publics» mettant en avant sa volonté de «complémentarité». Elle se vante ainsi d'avoir obtenu en 1995, pour la première fois en Europe, la concession de la gestion d'un hôpital public au Portugal. Il s'agit, en construisant un réseau d'établissements de santé privés, de démontrer sa capacité à assurer, pour le compte des pouvoirs publics, un rôle croissant dans la santé: sur le modèle de la gestion de l'eau, des transports urbains, de la restauration collective pour le compte

des communes...

Ce choix des gouvernements serait un recul d'abord pour les personnels des établissements de santé. C'est d'ailleurs la raison qui fait que, depuis plusieurs mois, dans plusieurs régions de France, des grèves se sont succédé dans plusieurs cliniques, en particulier contre les bas salaires, inférieurs en moyenne de plus de 20% à ceux du public. Et ce serait une régression pour la population, puisque cela renforcerait encore la place de la logique du profit dans le système de santé.

## L'IVG, toujours une galère

Il semblerait que le nombre d'IVG soit stable: 200 000 en France chaque année. A Grenoble, les femmes qui y ont recours ont en moyenne entre 24 et 30 ans et appartiennent à tous les milieux sociaux. Seules les très jeunes sont issues de milieux très défavorisés. Le seul chiffre en diminution est celui des femmes qui ont recours à l'IVG plusieurs fois dans leur vie. Quant à l'allongement des délais autorisés, n'en déplaise aux adversaires de la réforme, cela n'a pas augmenté considérablement le nombre de femmes concernées.

Mais pour la minorité qui a dépassé les délais légaux, l'IVG est toujours une galère. Elles sont envoyées à l'étranger, à Barcelone notamment, ce qui ajoute des problèmes financiers importants au traumatisme moral. En effet, les IVG y sont payables de la main à la main: de 3 000 à 5 000 F et jusqu'à 10 000 F pour une grossesse de plus de 22 semaines!

## Hôpital Saint-Louis (Paris)

# HUIT JOURS DE GRÈVE DU PERSONNEL DE MÉNAGE

A l'hôpital Saint-Louis, à Paris, le ménage est assuré en partie par la société ONET qui emploie sur le site 45 salariés. Le mercredi 6 juin, la grève a démarré. Les bas salaires, les conditions de travail qui ont empiré depuis la mise en place des 35 heures, les discriminations de la part d'un contremaître ont fait perdre patience au personnel.

Cette grève était largement majoritaire, 37 grévistes sur 45, qui assuraient les premiers jours un service minimum. Dès le matin du troisième jour, Onet dépêchait une équipe venant de l'hôpital Bichat, flanquée d'un huissier, pour faire le travail des grévistes. La police est intervenue, bousculant grévistes et malades pour s'emparer des chariots, mais finalement, la direction d'Onet renonça et repartit,

emmenant avec elle son équipe.

La grève était visible dans l'hôpital. Les grévistes s'étaient installés dans le grand hall avec tous les chariots de ménage et les machines regroupés au centre, jour et nuit. Un piquet d'accueil avec boîte de souscription et pétition attendait les visiteurs et le personnel à l'entrée de l'hôpital.

La direction d'Onet ne voulant rien céder, les grévistes cessèrent d'assurer le service mini-



mum. La direction de l'hôpital fit appel alors à des intérimaires pour faire le ménage, encadrés par l'équipe de bio-nettoyage de l'hôpital, le coût de ces intérimaires étant facturé à Onet.

Le jeudi 14 au soir, la direction d'Onet cédait en partie aux revendications des grévistes. Ceux-ci obtenaient une prime de

fin d'année de 2 800 francs, le paiement à 100% des jours fériés, à 50% de vingt-cinq des samedis et dimanches, le déplacement de la contremaître, le paiement du dernier jour de grève et l'annulation de l'assignation des 37 grévistes au tribunal. Les grévistes ont décidé de reprendre, contents de cette victoire.

France Télécom - Paris

## • NOUVELLE RESTRUCTURATION POUR TOUJOURS PLUS DE PROFITS

Les salariés de France Télécom subissent des restructurations consécutives et près de la moitié des 135 000 employés, d'après le rapport annuel 2000, ont dû, ces cinq dernières années, changer d'emploi au sein de la maison mère ou de l'une de ses filiales. Le même rapport prévoit, par exemple, de diminuer par deux les effectifs du service des Ressources humaines dans les deux ans à venir.

Jusqu'ici les postes proposés l'étaient principalement dans le domaine commercial, en accueil téléphonique ou en accueil physique: les téléboutiques. Mais le directeur régional de Paris avec les différents directeurs des agences dites commerciales trouvent désormais que les boutiques ne sont pas assez rentables. C'est pourquoi ils viennent d'en fermer une... pour la rouvrir sous la même enseigne, à la même place mais en tant que filiale de France Télécom, la Société privée de Distribution Radiotéléphonique (SDR) dont ils sont tous membres du conseil d'administration.

Quant au personnel de France Télécom, on lui a proposé soit des postes susceptibles de disparaître rapidement, soit des postes tels que les plates-formes d'appels Wanadoo ou Ola qui sont d'infénales usines téléphoniques, où le personnel est attaché à un casque devant un écran.

Dans la nouvelle société, SDR, il y a donc eu des embauches mais dans des conditions moins favorables: il n'y a plus de fonctionnaires. Et les nouveaux embauchés ne bénéficient plus des mêmes avantages que leurs prédécesseurs.

De plus, comme ils n'ont été formés que pour vendre, il leur est difficile de répondre aux diverses demandes des abonnés.

Ceux-ci se trouvent ainsi victimes de cette course à la rentabilité car il n'est plus possible de les renseigner sur la gestion de leur ligne téléphonique - comme leur fournir un simple duplicata de facture - la boutique ne disposant ni d'ordinateur ni d'imprimante prévus à cet effet. Evidemment, rendre service, ce n'est pas rentable!

Bienvenue dans la vie.com!

Le 10.14 est un service téléphonique de France Télécom qui s'occupe de répondre à la demande des clients: création d'un abonnement téléphonique, facturation, services divers...

De plus en plus, la direction nous contraint à aller au-delà de la demande initiale pour vendre des services supplémentaires, comme le transfert d'appel, la conversation à trois ou encore mieux Internet. Bien sûr, ce n'est pas obligatoire de vendre à tout prix mais... c'est fortement conseillé si on veut toucher la prime mensuelle de rentabilité - qui peut s'élever à plus de la moitié du salaire! - ou si on veut simplement ne pas être poussé vers la porte.

Ainsi de mois en mois nous voyons nos conditions de travail se dégrader. Les cadences et le flicage s'intensifient.

On nous demande de tenir un rythme de dix appels par heure (sachant qu'un appel peut facilement durer 20 mn, sans parler de la saisie informatique qui le suit. Pour nous y «aider» la direction nous a collé des casques sans fil sur la tête. Ainsi nous pouvons continuer à répondre tout en faisant une photocopie ou en passant un fax. C'est la chasse aux temps morts! Et si un nouvel appel «arrive» pendant ce

temps? Pas de souci: le téléphone se décroche de lui-même et la conversation s'établit après deux bips avertisseurs.

Entre deux appels nous avons une temporisation de 5 secondes, tout à fait insuffisante

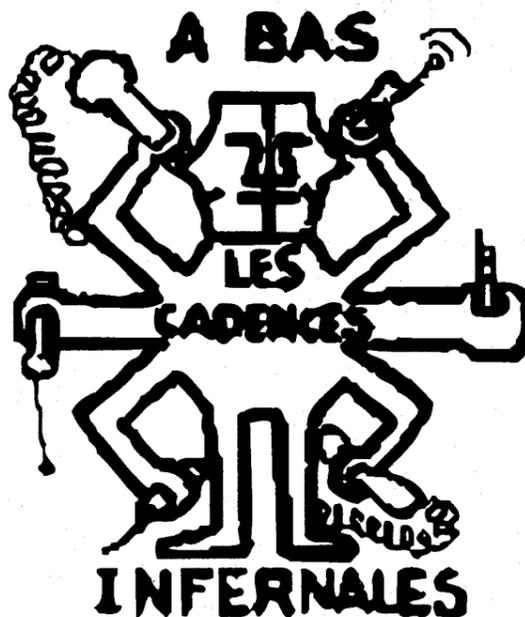
départ des agents.

Mais ce n'est pas tout: la pression des responsables est encore plus forte quant au nombre de ventes effectuées. Ils se servent du système informatique qui les tient au courant en temps réel de tous les placements faits. Et comme ceci ne traduit pas la «qualité» du dialogue commercial, ils ont recours à de faux appels, c'est-à-dire à des appels des services marketing qui se font passer pour des clients et à des écoutes téléphoniques intempestives, les agents n'étant souvent pas prévenus.

Non seulement on doit gérer le flux d'appels, le mécontentement des clients et la pression à la vente, mais en plus on doit faire semblant de répondre le plus poliment possible à un appel dont on connaît l'origine et la voix.

Bien évidemment tout ceci entraîne un stress constant, dont la direction est sans doute consciente puisqu'elle pense y remédier en nous offrant... des balles anti-stress!!!

On attend maintenant le paracétamol pour les migraines récurrentes, les somnifères pour les insomnies, quant aux douleurs aiguës aux oreilles... Car pour l'instant, avec ces balles, la direction... nous fout les boules!



te pour saisir sur ordinateur la demande du client. Alors, soit on a recours à toute une série de pauses codifiées de différentes façons, mais on ne doit pas dépasser un certain pourcentage; soit on prend un nouvel appel en mettant l'interlocuteur en attente (le fameux «Patientez un instant» suivi de musique ou de publicité France Télécom) mais le pourcentage d'attente est lui aussi contrôlé; soit on essaie de finir la saisie tout en écoutant le client...

Le poste téléphonique sert de véritable mouchard. Il indique tous ces chiffres, ainsi que les heures d'arrivée et de

Atos  
Reims (Marne)

## «NOUVELLE ÉCONOMIE» RIME AVEC VIEILLE EXPLOITATION

Les travailleurs d'Atos Reims observent des débrayages tous les jours depuis le 6 juin. Ils demandent des augmentations de salaires de 500F brut, des plannings de travail définis un mois à l'avance et un minimum de respect de la part de la hiérarchie.

Atos est un groupe faisant partie de ce que certains appellent la «nouvelle économie». Sa principale activité est d'être un sous-traitant de France Télécom, en assurant par exemple le recouvrement des factures de téléphones portables. Les appels se succèdent sans arrêt ni pause. Bien souvent, les travailleurs d'Atos doivent faire face à des clients mécontents. Les conditions de travail sont

mauvaises et les salaires sont logés à la même enseigne, ils atteignent difficilement 6000F, avec deux samedis travaillés dans le mois.

Atos s'est installé il y a peu plus d'un an en bénéficiant d'aides des collectivités locales. La mairie de Reims, la région Champagne-Ardenne, le département de la Marne ont pris totalement en charge l'aspect immobilier, pour un montant de 33,5 millions de francs. En échange l'entreprise paye bien un loyer mais, de l'aveu même d'un conseiller municipal de droite, il n'est que la moitié du prix du marché!

La région a aussi financé la formation du personnel et versé la somme de 1,6 million de francs à Atos-Formation.

C'est sous prétexte de créer

des emplois que ces aides ont été données mais pour l'instant elles se font attendre. L'effectif n'est que de 234 personnes alors qu'il devrait atteindre 360, pour parvenir à terme à 500. Tout cela n'empêche pas la direction de menacer les travailleurs de licenciement, au cas où le mouvement ne s'arrêterait pas. La seule proposition qui a été faite par la direction est de donner plus d'heures supplémentaires à faire. Ceci n'a fait que renforcer la détermination et, mercredi 13 juin, une manifestation d'une centaine de salariés a eu lieu dans les rues de Reims.

Lundi 18 juin, le conflit se terminait par le gain d'une prime de fin de conflit de 1000F, des plannings à un mois... et surtout le sentiment de s'être fait respecter de l'encadrement.

Le 22 juin 1941

# L'ATTAQUE D'HITLER CONTRE UNE URSS AFFAIBLIE PAR LA POLITIQUE CRIMINELLE DE STALINE

**Dans la nuit du 21 au 22 juin 1941, l'armée allemande passait à l'offensive contre l'Union Soviétique, l'alliée de la veille. En deux semaines, elle avait avancé de cinq cents kilomètres à l'intérieur du territoire soviétique. Après cinq mois de combat, elle encerclait Léninegrad, faisait face à l'armée rouge devant Moscou, et occupait la totalité de l'Ukraine.**

Cette offensive marquait la fin de l'alliance entre l'Allemagne hitlérienne et l'URSS de Staline qui durait depuis la signature, près de deux ans plus tôt, du pacte germano-soviétique. A la stupeur de nombreux travailleurs et de militants communistes du monde entier, celui-ci avait été signé le 23 août 1939 par les ministres des Affaires étrangères de l'Allemagne et de l'URSS, Ribbentrop et Molotov.

## LE PACTE GERMANO-SOVIÉTIQUE

Ce pacte n'avait été que la suite logique de la politique de Staline et de son abandon de toute politique révolutionnaire. Pour Lénine et Trotsky, l'Etat ouvrier né de la révolution ne pouvait véritablement assurer sa survie contre les impérialistes que grâce au soutien des travailleurs de tous les pays et, à terme, le renversement du système capitaliste mondial. Dans les années 1920, grâce à ce soutien, grâce à l'existence d'un courant révolutionnaire international dans la classe ouvrière, la jeune république soviétique avait survécu face aux agressions et à l'encerclement dont elle fut alors l'objet de la part de la contre-révolution intérieure et de ses soutiens impérialistes.

Mais une fois au pouvoir, Staline tourna le dos à cette politique révolutionnaire internationale, car il combattait toute perspective qui risquait à terme de menacer son propre pouvoir en Union Soviétique.

Pour la survie de l'URSS, ou plutôt pour la survie de son propre pouvoir bureaucratique,



Un char russe tombé entre les mains des nazis au moment de l'attaque d'Hitler contre l'URSS.

il ne lui resta plus qu'à s'en remettre à la vieille diplomatie traditionnelle et à tenter de mener un jeu diplomatique hasardeux en direction des grandes puissances impérialistes, sur la base de leurs rivalités.

Ainsi, dans un premier temps, après la victoire des nazis en janvier 1933, il tenta une politique de rapprochement avec l'Allemagne, politique qui ne déboucha pas. La victoire d'Hitler marquait pourtant le début du compte à rebours d'une nouvelle guerre mondiale pour un nouveau partage de la planète. D'une façon ou d'une autre, celle-ci ne pouvait que viser l'existence même de l'Union Soviétique. A partir de 1934, Staline opéra un tournant et se rapprocha cette fois de la France et de la Grande-Bretagne. En

mai 1935, un traité d'assistance mutuelle fut signé entre la France et l'URSS. Lors de la visite qui s'ensuivit à Moscou de Laval, chef du gouvernement français, Staline affirma, à l'adresse du PCF, comprendre la nécessité de l'effort d'armement du gouvernement français. Dorénavant, Staline présenta la guerre qui venait, non plus comme une guerre entre deux camps impérialistes, mais comme la lutte des « démocraties » contre les « dictatures ». En revanche, il ne fut plus question de la lutte des travailleurs

d'autant la force de son commandement. En face, le futur camp des alliés, et plus particulièrement la Grande-Bretagne et la France, envisageait un accord avec l'Allemagne hitlérienne, espérant que cette dernière dirigerait ses coups à l'Est, contre l'URSS. L'accord de Munich s'inscrivait dans cette logique.

Le pacte germano-soviétique permit aux deux camps de se partager la Pologne. C'était calmer les appétits de conquête à l'est de Hitler, mais seulement

champs pétrolifères de Roumanie, puis en avril, la Yougoslavie et la Grèce. L'étape suivante était clairement tracée.

Et pourtant, Staline s'accrochait encore à l'illusion de la solidité de son alliance avec Hitler. Une semaine avant l'offensive allemande contre l'URSS, l'agence soviétique officielle Tass continuait à affirmer : « ... Les rumeurs n'ont cessé de se multiplier quant à une « guerre prochaine » entre l'Union soviétique et l'Allemagne... Il n'y a rien là qu'une vaste tentative des puissances hostiles à l'Allemagne, qui souhaitent une extension du conflit... Les milieux soviétiques considèrent comme dénuées de tout fondement les rumeurs selon lesquelles l'Allemagne aurait l'intention de rompre le pacte et d'attaquer l'URSS. Quant au transfert de troupes allemandes vers les zones septentrionales et orientales de l'Allemagne, durant cette dernière semaine, on peut penser qu'il s'agit de mener à bien des tâches militaires dans les Balkans et que ces mouvements ont été dictés par des motifs qui sont étrangers aux relations germano-soviétiques ! »

C'est donc totalement impréparée que l'URSS subit l'offensive éclair de l'armée allemande. Le fiasco annoncé du pacte germano-soviétique et la cécité politique de Staline faillirent mettre un point final à l'existence de l'Union Soviétique.

Intégrant une nouvelle alliance, cette fois aux côtés des Etats-Unis, au prix d'un effort de guerre exceptionnel et d'une mobilisation de sa population, l'URSS résista finalement à l'armée allemande. Après avoir bloqué celle-ci fin 1942 à Stalingrad, l'armée rouge la repoussa à partir du printemps 1943, et réussit à la vaincre au bout de quatre années de guerre totale. Mais cette alliance entre l'Allemagne nazie et l'URSS de Staline et son dénouement inopiné le 22 juin 1941 avaient coûté cher à la population soviétique, qui le paya de millions de morts et de destructions immenses. Et elle reste un témoignage de l'ignominie de la politique de la bureaucratie et de son chef Staline, qui avaient mené l'Union Soviétique au bord du gouffre.

Michel ROCCO

pour le pouvoir.

On put vite mesurer le peu de fiabilité de ces alliés impérialistes de l'URSS, pour lesquels Staline avait fait abandonner aux partis communistes toute politique révolutionnaire dans la classe ouvrière des autres pays, une classe ouvrière qui aurait pourtant pu être le meilleur allié du premier Etat ouvrier. En septembre 1938, les dirigeants français et anglais signèrent les accords de Munich qui donnaient satisfaction à Hitler, pensant visiblement repousser ses appétits vers l'Est. De son côté, à ce moment-là, Staline savait à quoi s'en tenir sur la valeur de l'armée rouge. Les purges qu'il avait ordonnées en 1937 continuaient à éliminer des dizaines de milliers de ses meilleurs cadres, diminuant

bien provisoirement. En fait, loin de garantir à l'URSS sa sécurité, cet accord permit à l'armée allemande d'atteindre par étape ses objectifs. Elle lui laissa les mains libres pour concentrer ses forces sur le front de l'Ouest, ce qui lui permit d'écraser en quelques semaines en mai-juin 1940 les armées anglaise et française. Trotsky écrivait alors : « Ses victoires (de l'Allemagne) à l'Ouest ne sont qu'une gigantesque préparation pour un gigantesque mouvement vers l'Est ».

## L'OFFENSIVE ALLEMANDE

A la sortie de l'hiver 1940-1941, l'armée allemande prit effectivement l'offensive dans cette direction pour occuper d'abord les

**Bata - Moussey (Moselle)**

## LES TRAVAILLEURS N'ACCEPTENT PAS LA DÉCISION DE BATA DE METTRE LA CLÉ SOUS LA PORTE

Dépôt de bilan en vue et abandon par la multinationale Bata de la production à Moussey, en Moselle ; deux semaines de grève ont confirmé les projets de la direction révélés par un courrier anonyme (LO 1718 du 15/06/01). La direction de Bata joue le pourrissement et étale son cynisme. Les grévistes n'ont nulle envie de reprendre le travail pour se retrouver dehors dans quelques semaines. Ils multiplient les actions : opérations escargot sur les routes, blocages filtrants, présence sur les marchés, manifestations de rue... Et ils bénéficient du soutien de la population.

Depuis le 6 juin, des piquets de grève sont installés, 24 h sur 24, à la porte de l'usine Bata de Moussey, essentiellement pour empêcher la livraison des 450 000 paires stockées dans le dépôt alimentant les magasins Bata. Mais, lundi 18 au soir, même l'accès des piétons à l'usine a été complètement bloqué par des chariots sortis par des délégués et des grévistes. L'écœurement était à son comble : la direction, lors d'un Comité d'entreprise extraordinaire tenu le jour même à la sous-préfecture de Sarrebourg, venait de confirmer qu'elle préparait la liquidation du site après un dépôt de bilan qui ne devrait plus tarder. Plus d'une centaine de grévistes avaient attendu trois heures, dans la rue, la fin de cette réunion à l'issue de laquelle la représentante de l'intersyndicale (CFDT-CGT-CGC) s'est dite « écœurée » par l'« attitude » de la direction. Elle appelait à « durcir le mouvement ». Il faut dire que la volonté de négociation, affirmée à de nombreuses reprises par l'intersyndicale, se heurte à un mur : Bata ne veut plus produire en Moselle et veut se débarrasser de sa dernière grande usine en Europe.

La grève a le soutien de la population

Les grévistes ont reçu le soutien de nombreuses délégations de syndicalistes de Dieuze, de Nancy, de l'usine Renault de Batilly et même des délégués de l'usine LU de Ris-Orangis. Toutes ces visites remontent le moral et aident à tenir. Comme ces retraités de l'usine venus à plusieurs reprises tenir le piquet de grève. De même la solidarité



joue à plein : mardi 19 juin, 90 000 F avaient déjà été collectés.

La grande nouveauté de cette grève est la présence massive de l'encadrement et des employés. C'est l'attitude de la direction qui leur a fait comprendre que ouvrier, chef, employé ou cadre, nous sommes tous des travailleurs. Bien sûr, il y a des exceptions comme en témoigne, le dernier week-end, la venue d'un chef particulièrement honni par les travailleurs, au surnom évocateur de « fils d'Hitler », faisant

### UN EMPIRE INDUSTRIEL AUX MAINS D'UNE FAMILLE

58 usines qui produisent 150 millions de paires de chaussures, 4 700 magasins (et 100 000 franchisés), des activités dans 70 pays, 51 000 salariés, 14,4 milliards de chiffre d'affaires... Voilà ce que représente l'empire de la multinationale Bata. Une multinationale aux mains de la famille du même nom, riche à milliards, qui vit dans un véritable palais à Toronto au Canada.

A Moussey en Moselle, 875 travailleurs sont employés à l'usine. La moyenne d'âge est de 42 ans, et de nombreux couples y travaillent ensemble. Mais, avec la même désinvolture qu'on claque la porte de son frigo, la famille Bata veut claquer la porte de cette usine où des générations d'ouvriers lui ont permis, depuis les années 1930, de construire une partie de sa fortune.



La manifestation des Bata à Metz, le 13 juin dernier.

de la provocation avec son chien au piquet de grève. Il s'est fait copieusement conspuer ! On ne l'a plus revu... et ça vaut peut-être mieux pour lui.

La direction prétend que le blocage fait perdre 500 000 F par jour à Bata et exige la reprise du travail. L'intersyndicale a bien évoqué l'idée d'un vote là-dessus, mais, à ce jour, l'écrasante majorité est contre, malgré l'inquiétude - bien présente - sur la paye à venir. Tout le monde sait que, dans quelques jours, dans quelques semaines, ce sera le dépôt de bilan avec des centaines de licenciements à la clé. Alors reprendre le travail avec une telle perspective ne dit rien à personne. Et mardi 19 juin, la grève tenait toujours bon, une grande manifestation régionale était en préparation pour le 20 juin à Metz avec un appel des unions départementales.

De leur côté, tous les élus s'affirment solidaires des Bata : cela va de la compassion des élus de droite du secteur - certains en profitent pour demander de nouvelles baisses des « charges » sociales - à la dénonciation par le ministre de l'Industrie, Pierret, des « méthodes » de Bata. Mais comme solution, il ne préconise que l'extension à la chaussure de l'accord CATS (Cessation Anticipée d'Activité pour les Travailleurs Salariés) signé dans le textile. Un accord qui ne pourrait concerner qu'une minorité de salariés, et

avec un revenu équivalant à 65 % du salaire brut ; il n'est pas acceptable pour les travailleurs de Bata qui sont dans leur écrasante majorité au niveau du Smic.

Réquisitionner les profits pour assurer les salaires

Pour justifier le dépôt de bilan, la direction du groupe explique que l'usine Bata de Moussey aurait fait 42,1 millions de pertes l'an dernier. Mais ces pertes affichées sont en trompe l'œil parce que Bata a bien pris soin de séparer ses activités : le réseau de distribution des magasins Bata a fait, lui, 17,8 millions de bénéfices. Et la holding Bata SA, qui chapeaute toutes les activités de Bata en France, affiche pour l'année 2000 un bénéfice de 8,4 millions de francs. Mais surtout, toutes les activités de Bata au niveau mondial mènent à une seule et

même famille. Peut-être fait-elle moins de profits, voire même des pertes, ici ou là, mais au final, elle est riche à milliards : les pertes de Bata ressemblent à celles de quelqu'un qui aurait un découvert de 100 F à la banque mais un bas de laine de 100 millions chez lui !

Alors, pas question d'accepter le diktat de Bata qui, pour faire un peu plus de bénéfices, est prêt à ruiner des centaines de familles ouvrières et toute une région. La fortune accumulée depuis des décennies par la famille Bata doit permettre à tous les travailleurs de Moussey d'avoir un revenu garanti jusqu'à leur retraite.

Et il n'y aurait sans doute nul besoin pour cela de décrocher toutes les toiles de maîtres qui ornent le palais des Bata à Toronto.

Correspondant LO



Les Bata reçoivent le soutien d'Arlette Laguiller.

### LA CHAUSSURE, ÇA MARCHE !

L'an dernier, c'était le groupe André qui se prétendait en pertes et supprimait 450 emplois. Aujourd'hui André annonce plus de 56 millions de francs de bénéfices. Les groupes capitalistes liquident nos emplois pour grossir leurs profits et, en plus, ils ont le culot de dire que c'est le niveau élevé de nos salaires - le SMIC - qui en est responsable !

Comme tous les groupes du textile ou de la chaussure, Bata

a reçu des milliards d'aides publiques, d'allègements de cotisations sociales, d'aides pour les 35 heures, etc. A quoi tous ces milliards ont-ils servi puisque l'industrie de la chaussure a perdu la moitié de ses 40 000 emplois en dix ans ? L'Etat devrait interdire les licenciements dans ce secteur où les contribuables ont versé des fortunes qui n'ont servi qu'à enrichir des groupes capitalistes déjà fort riches.